

Nouvelle Série

Le N° : 2,50 NF

N° 22

**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

Année 1961

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1961



S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau	3-7
Décès du Dr Max Vincent, membre résidant	3
Décès de M. Huc, membre résidant	9
M. Favre de Thierrens, Officier de la Légion d'Honneur	16
M. le Pr Cadix, Prix de Littérature Régionale	16
Décès de M. Enjoubert, membre résidant	20
M. Dupont, Officier de la Légion d'Honneur	22
M. Sablou, Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres	22
M. Bernardy, élu membre résidant	38

COMMUNICATIONS

Mgr Anthérieu: Le transfert des cendres du Pape Innocent VI à la Chartreuse de Villeneuve	5
M. le Bâtonnier Lafage: L'œuvre de Marcel Coulon d'après M. A. Nadal	5
M. le Dr Baillet: Le 150 ^{me} anniversaire de Liszt	9
M. A. Nadal: Le Tripot de Milhaud	11
M. le Professeur Robert: La Justice à Athènes	14
Madame Martin-Guis: L'inspiration musicale de Debussy	16
Marquis de Lordat: Thiers le 18 Mars 1871	22
M. Lacombe: Le latin vivant	23
M. Lignières: Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle	37

HOMMAGES

M. Milhaud: La déconcentration industrielle	38
---	----

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Commission pour une édition des œuvres de Bigot	43
M. le Pasteur Cadix et M. Dupont objets de distinction	43
Lettre au sujet du décès de M. Enjoubert	43
M. Raizon élu membre correspondant	44
M. Modeste élu membre résidant	45-76
M. Bernardy installé membre résidant	55
M. Abauzit et M. Roger élus membres résidants	83
L'Académie aux fêtes raciniennes à Uzès	88

COMMUNICATIONS

Docteur Baillet, à Santillane avec Gil Blas	44
M. Barnouin :	
Une thèse de M. Spadale : l'Automation	44
Lettre inédite de Chateaubriand à Charles Durand	46
M. Dupont : le commerce du blé dans l'Europe du XV ^e siècle	83
M. Brunel : orthographe du nom de notre ville	85
M. Lacombe : de Gagarine à Rivarol	86
Marquis de Lordat : La Foire de Beaucaire	88

HOMMAGES

Etudes sur l'Islam par M. le Commandant Chaillet	43
Histoire du Protestantisme par M. Raoul Stéphan	85

Le Gérant responsable : E. LACOMBE

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

L'Académie représentée aux fêtes de Sommières en l'honneur des Frères Poussigues	91
L'Académie aux fêtes Raciniennes d'Uzès	91
L'Académie représentée à l'Audience de rentrée de la Cour d'Appel	92
Décès du fils du Colonel de Balincourt	92
Décès de Madame André Nègre	92
Mgr Homs, Prélat de Sa Sainteté	92
M. Théron, Chevalier du Mérite Social	92
Départ de M. Paganelli	93
Deuil de M. Hugues	94
Réorganisation des Commissions	97
Réception de Maître Roger	98

COMMUNICATIONS

M. Lignières : l'Académie Royale de Galice	92
Mgr Homs : Dans la Rome du IV ^e siècle. Le Scan- dale et le Mystère de la Vestale parjure	94
M. Dupont : L'histoire du Protestantisme, de Raoul Stéphan	99

HOMMAGES

M. Lignières : Mémoires de l'Académie Royale de Galice	92
---	----

Nouvelle Série

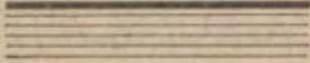
Le N° : 2,50 NF

N° 22

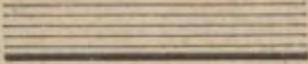
**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



1^{er} Trimestre 1961



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1961



BULLETIN
DES
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

~~~~~

**SEANCE DU 6 JANVIER 1961**

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Lignières, Vice-Président.

Etaient présents : MM. Chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Hutter, Mlle Lavondès, Des Guerrois, Seston, Velay, Enjoubert, Théron, Sablou, Pasteur Brunel, André Nadal, Lafage, Chanoine Homs, membres résidents ; De Joly membre non résidant ; Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nimes, en cette première séance de l'année, a procédé au renouvellement de son bureau. A l'unanimité des membres présents, elle a élu : président, M. Lignières et vice-président, M. le Colonel de Balincourt.

M. Lignières a évoqué la mémoire de M. le docteur Max Vincent, dont le décès vient d'endeuiller douloureusement la Compagnie. Il donne lecture de l'allocution que M. Paganelli se proposait de prononcer si une raison grave ne l'avait contraint de ne pas assister à cette séance :

### **Cher confrère et ami;**

Quelle douleur, pour moi, d'avoir à m'incliner sur votre dépouille !

Depuis trente ans, et plus, je vous connaissais, je vous aimais, je vous admirais.

Vous partez sans que nous vous ayons revu ; nous vous savions fatigué mais non en danger ; et nous espérons bien vous retrouver, parmi nous, aux beaux jours, rue Dorée.

Hélas ! nous ne le reverrons plus ; nous ne retrouverons plus le Docteur Max Vincent, son visage accueillant, son doux et lumineux sourire, sa parole, toute d'indulgence et d'amitié.

Pour lui, pour ses malades, c'était, avec l'art du diagnostic et l'autorité du praticien, la meilleure forme de traitement, la plus sûre des guérisons.

A l'hôpital comme à son Cabinet, dans les hautes Administrations, dont il fut le collaborateur fidèle et toujours indépendant, tous savaient d'avance qu'ils trouveraient, en lui, en même temps que le médecin le plus averti, un homme capable de comprendre, de sentir, de deviner ; un homme se donnant au service, au ministère de toutes les misères physiques, morales, ou mentales, fut-ce, parfois, je le sais, au péril de sa vie.

A des Nimois, aux nombreux amis qui portent aujourd'hui son deuil, je ne retracerai pas sa carrière ; je ne citerai pas ses titres ; je ne rappellerai pas ses attaches familiales ; mais pourrais-je, sans remords, ne pas évoquer, en ce moment cruel, la cruauté d'un sort qui l'avait frappé, à jamais, dans la personne d'un fils bien-aimé ?

Max Vincent avait la pudeur de ses qualités de cœur et d'esprit, qui étaient grandes, mais qu'il voilait de timidité, d'humour ou de silence. Et pourtant il poussait le devoir jusqu'au sacrifice ; il cultivait simplement les meilleures des vertus publiques et privées ; il était un exemple de conscience et de désintéressement ; il était bon avec modestie et il cherchait, assurément, ses satisfactions au plus intime de son âme.

Oui, il est vrai, le Docteur Max Vincent, être d'é-

lite, « s'est endormi dans la paix du Seigneur, car son âme était pure et son cœur était droit »...

Madame,

les Membres de l'Académie de Nîmes vous prient très respectueusement, de croire, ainsi que vos enfants et toute votre famille, à leur profonde tristesse.

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

A la reprise de la séance, Monseigneur Anthérieu a continué la communication commencée il y a quinze jours et qui rappelle le transfert des cendres à la Chartreuse de Villeneuve du pape Innocent VI. Etienne Aubert a été placé sur le trône du Saint-Siège par le Conclave réuni en Avignon le 16 Décembre 1352. Son pontificat se déroula en une époque troublée dans l'Europe : guerres, révoltes, pillages par les grandes compagnies, épidémies, famines, etc, etc. Il y montra une véritable grandeur ; les Avignonnais lui en gardent reconnaissance. C'est lui qui fonda la Chartreuse du Val de Bénédiction et l'enrichit. Il rendit son âme à Dieu le 12 Septembre 1362.

L'orateur décrit la Chartreuse et souligne son importance. Il fait ensuite l'histoire de ce couvent détruit par la fureur révolutionnaire. Les restes d'Innocent VI ne devaient être retrouvés que longtemps après. Au cours de 1960 son tombeau a été restauré et replacé dans une chapelle restaurée de la Chartreuse, en présence du Nonce, de Monseigneur l'archevêque d'Avignon, de Monseigneur le coadjuteur de Nîmes et des autorités officielles. Monseigneur Anthérieu, qui participa à cette mémorable cérémonie, en fait la description et en souligne le sens.

M. le bâtonnier Lafage présente l'étude que M. André Nadal vient de consacrer à la vie et à l'œuvre de notre compatriote Marcel Coulon, dont M. Nadal occupe présentement le fauteuil à l'Académie de Nîmes. Il souligne la parfaite ordonnance et l'élégante

précision de cette étude au cours de laquelle sont tour à tour évoqués en Marcel Coulon l'homme, l'écrivain, le critique littéraire dont le nom est désormais inséparable de toute étude sur Arthur Rimbaud, et enfin le magistrat. Cette brochure (éditée à Nîmes, chez Chastanier) est un bel hommage rendu à Marcel Coulon dans sa ville natale.



## SEANCE DU 20 JANVIER 1961

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Lignières, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Chanoine Anthérieu, Dupont, Hutter, Mlle Lavondès, Des Guerrois, Seston, Colonel de Balincourt, Enjoubert Hugues, Sablou, Barnouin, Pasteur Brunel, Lafage, A. Nadal, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

En prenant place comme nouveau Président, M. Lignières remercie ses confrères de l'honneur qui lui est fait.

Le 9 Décembre 1949, vous me faisiez l'honneur de me recevoir dans votre vénérable Compagnie. Il me fut agréable alors, dans mon discours de réception, de souligner qu'il était de tradition constante à l'Académie de Nîmes d'accueillir des représentants de l'Université : proviseurs, professeurs de Lycée, Maîtres de l'Enseignement supérieur, inspecteurs... Et je me fis un devoir d'évoquer quelques noms. D'abord, parmi les plus lointains, l'Inspecteur d'Académie Plagniol de Mascony, grand-père du Colonel Blanchard, le Proviseur Dubesset, le Professeur Giran... et, parmi nos confrères d'alors, malheureusement disparus depuis, je citai les noms des professeurs Gibelin et Latzarus, enfin celui de mes collègues et amis les professeurs Dupont, Brunel, Seston, celui enfin de M. l'Inspecteur Général Paganelli.

Pour clore cette énumération, j'ajoutai ces quelques mots que je vous demande la permission de redire aujourd'hui :

« Certes, c'est le sort — et la grandeur — de  
« l'Université, qu'elle compte, même en notre époque  
« d'impénitent matérialisme, tant de ses membres at-  
« tachés aux valeurs spirituelles, intellectuelles et mo-  
« rales, tant d'amoureux fervents de la spéculation  
« gratuite. Et j'entends bien qu'un Inspecteur d'Académie ne saurait être, de par ses fonctions, qu'un  
« protecteur-né des sciences, des belles-lettres et des

« arts, un chevalier servant de la culture, un artisan  
« d'humanisme, et qu'il ne saurait se dérober quand  
« on sollicite de lui un concours plus étroit ».

Messieurs, il n'était pas question pour moi de me dérober quand vous m'invitiez à prendre place parmi vous et à participer à vos travaux.

Il n'est pas question de me dérober aujourd'hui quand vous me conviez au grand honneur d'être votre Président.

Croyez bien cependant que je ne me cache pas les difficultés de ma tâche. Bien au contraire. Quand je songe aux présidents de grande classe qui m'ont précédé et tout particulièrement à celui-là même qui me passe le flambeau, je réalise qu'il ne sera pas aisé de présider aux destinées de notre Compagnie avec la même distinction, la même autorité, le même bonheur.

Sans doute, de par mes fonctions administratives antérieures, je sais, nous savons, n'est-il pas vrai mon cher Président et Collègue, ce qu'est la présidence de comités, de bureaux, de conseils, de réunions d'études, d'assemblées générales, voire de conférences pédagogiques ou de... banquets !

Mais ici c'est bien d'autre chose qu'il s'agit !

Et s'il est vrai qu'à ma place de Président je continuerai à être, comme vous tous, messieurs, un serviteur de la culture, encore faudra-t-il que je sache animer, coordonner les efforts de tous, que je sache accueillir avec compréhension, analyser avec bienveillance, sinon avec compétence, travaux et communications, que je sache entretenir chez vous tous, au cours de nos séances, cet esprit de conversation qui est une marque de bonne compagnie, et cet esprit de curiosité, apanage de l'honnête homme auquel rien de ce qui est humain ne demeure étranger.

Il faudra surtout qu'en toute occasion je m'attache à soutenir le prestige de l'Académie dans notre bonne ville, que je m'efforce même à faire rayonner au dehors son influence intellectuelle...

Ce n'est pas là une mince tâche et j'en sais tout le poids.

Aussi aurai-je besoin de votre indulgence, de votre compréhension, de votre concours.

Comme j'aurai besoin de l'aide de mes collaborateurs du bureau ; et tout d'abord de nos dévoués trésorier et bibliothécaire-archiviste, pour la vie matérielle de l'Académie ; et puis de notre Vice-Président qui, je le crains, aura plus d'une fois à me suppléer ; enfin et surtout de notre secrétaire perpétuel, M. le bâtonnier Lacombe, le mentor plein d'efficace sagesse, dont on ne dira jamais assez le mérite pour le travail considérable mais caché qu'il accomplit au service de notre Compagnie.

Ainsi soutenu, mes chers Confrères, j'aborderai ma tâche avec courage. Vous dirai-je que j'en ai puisé dans l'unanimité de vos suffrages ?

J'y ai vu de votre part un double témoignage. D'abord un témoignage de sympathie à mon endroit, d'une sympathie dont, je puis vous l'assurer, la réciprocité est réelle. Et puis, un témoignage de confiance, d'une confiance qui me touche infiniment, et que je ferai tout pour mériter, *ad majorem Academiæ gloriam*.

M. le Docteur Baillet fait connaître que, par une touchante attention notre regretté confrère M. Huc a légué à l'Académie de Nîmes un buste de Regnard, réplique de celui qui est à la Comédie française. C'est l'œuvre du sculpteur Foucou qui est également l'auteur d'une des figures qui ornent l'Arc de Triomphe du Carroussel.

L'Académie exprime sa gratitude pour ce don de M. Huc et décide que cette œuvre d'art prendra place dans la salle des séances.

M. le Docteur Baillet fait ensuite une communication à propos du 150<sup>e</sup> anniversaire de Liszt, né en 1811. Le célèbre compositeur donna deux concerts à Nîmes. Lors du premier Liszt avait onze ans puisqu'il fut donné en 1822 dans la salle de la Mairie. Le second eut lieu dans la Salle de spectacle (Théâtre) le 18 Mars 1826 à l'occasion d'une cérémonie religieuse pour la mort de Louis XVIII. L'orateur lit les compte rendus qu'en donnèrent le Courrier du Gard et la Gazette du Lan-

guedoc. Il y a dans notre musée un portrait de Liszt dû à Vignaud (né à Beaucaire et mort trois mois avant Liszt).

Le Docteur Baillet donne ensuite un aperçu de la vie du musicien : ses oscillations entre son mysticisme et sa vie amoureuse : ses séjours à Vienne, en Angleterre, à Paris, ses relations avec Lamennais, Montalembert. Il évoque sa rencontre avec la Comtesse d'Agoutet, l'influence qu'exerça sur lui cette femme de culture universelle. Il rappela ses tournées en Russie où il rencontra la princesse de Witgenstein. La période Weimarienne qui fut pour Liszt le moment créateur du musicien. Wagner l'enthousiasma ainsi que l'avait fait Beethoven. Il fit créer à Weimar, Samson et Dalila de Saint-Saens. En terminant le Docteur Baillet rappela sa charité, donnant des concerts gratuits en faveur des artistes malheureux. Allant à Bayreuth pour un festival Wagner y prit mal et le 31 Juillet 1886 il mourut d'une pneumonie.



### SEANCE DU 3 FEVRIER 1961

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Lignièrès, Président.

Étaient présents : MM. Chanoine Anthérieu, Dupont, Hutter, des Guerrois, Flaugère, Brunel, de Balincourt, Seston, Enjoubert, Hugues, Barnouin, Lafage, pasteur Brunel, Nadal, Chanoine Homs ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président entretient la Compagnie d'un projet de la constitution d'un bureau des Sociétés savantes de la ville, projet qui sera plus tard précisé.

M. Lignièrès expose un projet du voyage, organisé pour St-Jacques de Compostelle.

M. André Nadal, a entretenu sus confrères d'une curieuse Académie inconnue de nos jours, qui existait dans la seconde partie du XVIII<sup>me</sup> siècle, à 6 kilomètres de Nîmes, au village de Milhaud.

Elle fut fondée en 1751 par l'abbé Valette de Travessac, prieur de Bernis, et prit le nom assez inattendu de « Tripot de Milhaud », empruntant cette dénomination à l'Italie, le mot servait à désigner alors dans ce pays des Sociétés littéraires, qui faisaient des lettres plutôt un amusement qu'une profession. La Société n'a pas osé prendre tout d'abord le nom d'Académie, bien qu'elle se considérât et fût considérée comme telle. L'Académie comprenait une vingtaine de membres dont beaucoup d'ecclésiastiques comme dans toutes les Académies de province à l'époque, mais la magistrature, l'université, l'armée, le barreau, la médecine étaient aussi représentés : elle avait un directeur, un chancelier et un secrétaire perpétuel.

Les membres qui, pour la plupart, résidaient dans divers villages des environs de Nîmes se réunissaient tous les jours à Milhaud, point central des localités qu'ils habitaient. Ils avaient formé une bibliothèque de choix et se faisaient adresser les grands journaux de l'époque.

« Chaque académicien, dit en quelques lignes la « France littéraire » de 1769, prend en entrant dans la salle le livre qu'il trouve à propos. Si, dans le cours de sa lecture, il trouve quelque sujet qui soit digne d'être observé, il en fait part à ses confrères. Les lectures particulières se tournent aussitôt en conversation générale. Les réflexions de l'académicien discutées à fond, on se remet à lire, jusqu'à ce que d'autres observations attirent de nouveau l'attention de l'assemblée ».

Valette de Travessac en était le secrétaire perpétuel, né à Nîmes en 1712, il avait fait paraître en 1748 un livre : « Histoire de la ville de Nîmes » avec des remarques sur ses antiquités, accompagné de neuf sonnets sur les monuments de Nîmes. Il écrivit aussi un ouvrage sur « Les prophètes des Cévennes ». Trait particulier : Le Tripot de Milhaud s'était attaché un imprimeur-libraire qu'il mettait au rang de ses membres.

Parmi les noms notoires de cette Académie, on peut, à côté du fondateur Valette de Travessac, citer ceux du chancelier l'abbé de Cray, de son frère Scipion de Cray, lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, de de Novy, secrétaire du roi, de l'abbé Castanet, docteur de Sorbonne et professeur en théologie au Séminaire d'Alès, de Malle, prieur, d'Aubord, auteur d'un travail sur « Les eaux appelées bouillans : les Bouillans de Vergèze ».

Étaient membres aussi de l'Académie de Milhaud, le poète Jacques de Lascel, auteur des tragédies d'« Ajax-Oïlée » et de « Danaé » ; Verlac de La Bastide, qui exerçait brillamment la profession d'avocat auprès du Présidial de Nîmes, et écrivit de nombreuses Odes et Epîtres ; Mathieu de La Calmette, né à Nîmes, docteur en Sorbonne, chanoine de Cambrai, et auteur de « L'hiver à Paris », paru en 1751 ; et enfin Laurent de la Beaumelle, né à Valleraugue, d'une famille de la bourgeoisie protestante, auteur de nombreux ouvrages, entre autres « Mes pensées » où un passage du livre blessa profondément Voltaire qui, toute sa vie, fut son ennemi déclaré.

En terminant sa communication, M. André Nadal dit qu'il est un fait pour le moins surprenant, dû sans

doute à un concours de circonstances favorables dans notre région, c'est le fait qu'à l'époque même où se reconstituait l'Académie de Nîmes, doyenne des Académies de province, se fondait aux portes mêmes de Nîmes ce singulier Tripot de Milhaud, académie de village, unique en France, qui avait emprunté le corps de sa devise des armes de la ville diocésaine et l'âme de l'art poétique d'Horace : «Faisceau de palmes auquel on vient mettre le feu et dont il s'élève quelques flammes au milieu d'un tourbillon de fumée et par-dessus les mots : Ex fume dat lucem».



## SEANCE DU 18 FEVRIER 1961

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Lignières, Président.

Etaient présents : MM. Hutter, Paganelli, Dupont, des Guerrois, Mlle Lavondès, Brunel, Seston, Colonel de Balincourt, Pasteur Brunel, Lafage, Nadal, Chanoine Homs, membres résidants ; de Joly, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nîmes a entendu une remarquable communication de M. Robert, professeur en Sorbonne, et membre non résidant de l'Académie de Nîmes, sur l'organisation de la justice à Athènes.

Il a d'abord exposé une vue générale sur le système judiciaire à Athènes au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; pour indiquer les rapports qu'on découvre entre la disparition de la tragédie et l'élaboration du Droit hellénique. On note l'absence de tout ministère public. Point de Barreau, ni même de magistrats. De même que la détention préventive n'existe pas ; il n'y a pas de Jurisprudence.

Il existe, cependant, une procédure de flagrant délit. Il faut distinguer les procès publics et les procès privés.

En ce qui concerne ces derniers, il est toujours loisible de transiger. Préalablement l'affaire est exposée devant des arbitres qui sont pris dans la dernière classe de ceux qui sont astreints au service militaire.

Les juges sont des citoyens dont le nombre varie entre deux cents et cinq cents parfois davantage encore et qui sont répartis en section.

Un luxe extraordinaire de précautions minutieuses sont prises pour qu'aucun de ces juges ne connaisse à l'avance l'affaire dont il aura à s'occuper.

L'audience est sans surprise ; l'intéressé doit lui-même plaider sa cause ; en pratique, il recourt préalablement à un logographe qui rédigera une plaidoirie

dont il donnera lui-même connaissance. Quant aux moyens de preuve, la preuve testimoniale est tenue en suspicion ; de même que la preuve écrite en raison de ce fait qu'il n'y a pas actes de notaires.

Sur l'exécution des peines et notamment de la peine de mort, on ne sait rien de formel et une discussion existe, à ce sujet, entre érudits.

Sans formuler un jugement sur ce système juridique, M. le professeur Robert, tout en reconnaissant qu'il a donné lieu à des abus constate qu'il a préservé Athènes de toute révolution.



### SEANCE DU 3 MARS 1961

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Paganelli, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Hutter, Des Guerrois, Mlle Lavondès, De Balincourt, Livet, Enjoubert, Sablou, Thérond, Pasteur Brunel, Nadal, Lafage, Chanoine Homs, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président adresse les félicitations de l'Académie à M. Favre de Thierrens qui vient d'être promu au grade de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Il félicite également M. le Pasteur Cadix, auquel vient d'être décerné par le Conseil Général du Gard le prix de Littérature Régionale.

Madame Martin-Guis, membre correspondant, a donné lecture d'une communication sur : « L'inspiration musicale de J.-Claude Debussy » :

Dès le début Madame Martin-Guis fait pénétrer son auditoire dans le monde mystérieux des sons pour étudier la musique qui s'étend à l'infini, à travers l'espace et l'on pourrait dire aussi dans le temps, cette musique qui captive, qui séduit, et va devenir un moment le véhicule de la pensée Debussyste.

La biographie de Debussy est alors révélée où sa jeunesse apparaît mystérieuse avec ses moments de débordement, d'audace déraisonnable et charmante, son imagination et sa sensibilité sonore et l'on est de suite conquis par le langage musical de celui qui traduit merveilleusement les nuances les plus subtiles de l'émotion, de la passion, de la joie, de la douleur et de la prière. Il persuade, il impose ce qui lui plaît d'imaginer.

On a souvent traité Debussy de musicien impressionniste. Cela est certainement vrai, bien que nous devions y apporter quelques restrictions par suite des titres donnés à certaines œuvres et notamment celles écrites dans Les Préludes.

Debussy pratiquait comme les peintres, toutes les formes picturales dans ses compositions de sons, mais

il était surtout poète, et c'est dans l'atmosphère intellectuelle de Verlaine, de Baudelaire, de Mallarmé qu'il faut rechercher le secret de sa formation. C'est eux qui sont à l'origine des œuvres qui le conduisirent vers le centre du mouvement symboliste.

Plus tard il prit contact avec les grands romantiques : Liszt, Schumann, Chopin, Chopin surtout l'a fortement impressionné.

En 1880, il fit un voyage en Russie et au cours d'un concert chez la Baronne de Meck, entendit quelques mélodies de Borodine, de Rimsky et de Moussorgky. Lui-même interprétait des œuvres de Tchaikowski, de Chopin avec beaucoup de sentiment.

A Venise, il fit la connaissance de Liszt.

Il fut accompagnateur à la Société La Concordia dont Gounod était le Président. C'est d'ailleurs Gounod qui lui fit obtenir le Prix de Rome pour sa cantate « L'Enfant Prodigue ».

Debussy s'entendit très bien avec Paul Dukas, compositeur français, sortant souvent ensemble, ayant fondé leur amitié sur des goûts communs, les deux jeunes gens partageaient leurs espoirs et leur enthousiasme.

En 1884, Debussy connut l'architecte Vasnier, musicologue intelligent et cultivé, près duquel il s'instruisait. Monsieur Vasnier qui était presque un vieillard, avait épousé une jeune femme de la plus rare beauté, aux grands yeux calmes, et qui possédant une voix légère, chantait les mélodies que Debussy composait pour elle à la villa de Ville d'Avray.

Il est certain que Claude-Achille en était devenu amoureux et nous le sentons dans la forme particulière du style, que ces mélodies venaient du fond de son âme et qu'elles étaient un message spirituel pour celle qui les interprétait.

Mais ses études l'appelant à Rome, il devait se séparer de la famille Vasnier en 1885.

Debussy s'est marié deux fois. Veuf après quatre ans de mariage avec Lily Texier, il épousa en seconde noce, Emma Barda qui lui donna une petite fille qui lui ressemblait, et à qui il avait appris le piano. Elle mou-

rut le 14 Juillet 1919. Il avait écrit pour elle : La Boîte à Joujoux.

C'est en 1892 que Debussy connut le Pelleas de Maeterlink et qu'il nota quelques impressions dues à sa lecture.

Dans son appartement de la rue Gustave Doré, il réunissait ses camarades pour leur faire entendre les pages qu'il venait d'écrire.

Plein de fougue pour ce Pelleas, dont il s'était laissé séduire, il en fit une œuvre théâtrale, lui consacrant dix ans de sa vie.

C'est le 28 Avril 1902 que fut donné à l'Opéra Comique la première représentation de Pelléas et Mélisande, drame Lyrique en cinq actes et treize tableaux, qui unissait sur l'affiche les noms de Debussy-Maeterlink et Jusseume pour les décors, et André Messager à l'orchestre.

Mais une intrigue avait été secrètement ourdie, car il existait une mésentente entre Maeterlink et Debussy, ce dernier ayant refusé le concours d'une amie du poète pour interpréter le rôle de Mélisande. Ce rôle fut confié à Mary Garden dont Debussy avait fait choix et qui fut une délicieuse Mélisande.

Cependant, des programmes clandestins avaient été dissimulés et distribués avant la séance, donnant une analyse contraire dans le but de railler et de tourner l'œuvre au ridicule. Ce fut un scandale.

Mais les véritables musiciens et les littérateurs, tels que Pierre Louys, Henri de Régnier, Erik Satie, Verlaine, Mallarme et Paul Dukas déclarèrent triomphalement : « Albert Carré, a fait jouer un chef-d'œuvre ».

Mais cette œuvre perdit ses couleurs au cours des années qui suivirent, et il y eut les Debussystes et les anti-Debussystes.

Et Madame Martin-Guis termine en ajoutant : Nous n'irons pas plus loin dans l'analyse de l'œuvre de Debussy, parce que nous savons que « toute musique »

comme tout œuvre d'art porte en soi un contenu intraduisible par les mots. Nous savons que ce qui passerait peut-être à nos yeux pour une maladresse, aurait été au contraire un moyen voulu par l'auteur.

La méthode de travail de Debussy échappe à toute classification, il n'appartient à aucune école et l'on ne peut l'enserrer dans les limites d'une théorie. Ses œuvres sont un renouvellement des vieilles méthodes.

Bien que les psychiatres aient essayé d'analyser son cas le faisant passer pour un malade, et malgré les critiques, Debussy a poursuivi sa route magnifique, et l'on peut déclarer franchement que c'est un génie, un grand musicien Français.

Il s'est éteint en Mars 1918.

Au cours de cette communication, un choix judicieux d'œuvres de Debussy, enregistrées sur disques d'une grande fidélité, permirent à l'auditoire d'entendre :

Un magnifique passage de «Prélude à l'après-midi d'un Faune», «Reflets dans l'eau», «La fille aux cheveux de lin» et pour terminer «La Cathédrale engloutie».



### SEANCE DU 17 MARS 1961

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Lignières, Inspecteur d'Académie honoraire.

Étaient présents: Mlle Lavondès, MM. de Balincourt, Chanoine Anthérieu, Flaugères, Davet, Thérond, Barnouin, Docteur Baillet, Hutter, Seston, Sablou, Bâtonnier Lafage, Pasteur Brunel, Nadal, des Guerrois, Membres résidants; de Lordat, Membre non résidant; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président fait part à la Compagnie du décès tout récent de M. Hilaire Enjoubert, Notaire Honoraire, membre résidant.

Madame, Messieurs,

Nous avons eu cette semaine la douloureuse surprise d'apprendre la mort de notre éminent confrère Hilaire Enjoubert. Décès brutal et d'autant plus inattendu que notre confrère assistait, il y a quinze jours à notre dernière séance et que nous ne le savions pas malade. Le décès s'est produit en effet dans la nuit de Samedi à Dimanche dernier, au petit matin, alors que la veille au soir rien ne semblait l'annoncer.

La brutalité même de cette disparition, le désir de la famille de procéder à l'ensevelissement à Pertuis, dans le Vaucluse, où M. Enjoubert a été Notaire durant de longues années, enfin l'absence dans la presse locale de l'annonce du décès, toutes ces circonstances ont empêché la plupart d'entre vous d'assister à la cérémonie de simple levée de corps qui a eu lieu à Nîmes Lundi dernier à 14 heures.

Prévenu en fin de matinée par notre Secrétaire perpétuel, j'ai pu, accompagné de quelques-uns de nos confrères, présenter nos condoléances, au nom de l'Académie de Nîmes à Madame Enjoubert ainsi qu'à sa fille et à son gendre M. le Docteur Laugier.

Si la brièveté et la simplicité de la levée de corps ne nous permettaient pas d'adresser notre dernier adieu à notre confrère, vous penserez avec moi qu'il convient d'évoquer sa mémoire dans cette salle des séances de l'Académie dont il était un membre très fidèle, et dans laquelle il fit à notre Compagnie des communications d'une érudition toujours très agréable.

Hilaire Enjoubert était membre correspondant de l'Académie depuis Mars 1948. Il fut élu membre résident au cours de la séance du 2 Juillet 1954 et fut reçu par le Président alors fonction, M. Paganelli, le 7 Janvier 1955.

Nous ne pouvions que nous réjouir de nous être agrégé un homme tel que lui, Notaire Honoraire, membre du Palais littéraire de Paris et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Provence...

Hilaire Enjoubert était en effet un spécialiste de la Provence qu'il chérissait d'amour profond pour avoir vécu à Pertuis de Vaucluse qui en est un des lieux géographiques privilégiés... On m'a dit qu'il savait à merveille dépouiller les vieilles archives de son étude pour en faire revivre, et avec quel bonheur, les gens et les choses du temps jadis.

C'est à ce patient amour du passé, à cette érudite science de l'historien jointe au talent d'un écrivain d'une élégante simplicité, c'est à tous ces dons que nous devons des ouvrages comme :

« Gens et choses d'autrefois, dans un coin de Provence » ; « Amours de jadis au pays de Provence » ; « Passerose, récits du Moyen-Age (toujours en Provence) » ; « Légendes et récits d'amour du passé provençal ». Enfin, couronnant le tout pour ainsi dire, « Les Amours de François Pétrarque et Laure de Sabran » dont la lecture constitue un plaisir des plus délicats.

Dans ses nombreuses communications à l'Académie, Hilaire Enjoubert montrait le même attachement — fait de tendresse et de pénétration — aux choses et aux êtres de ce pays de Provence qu'il connaissait si bien.

Citerai-je sa communication sur : « Une fête provençale d'autrefois : La belle étoile » ? ou celle sur

«Le Roi René et Louis XI» ? ou celles sur ces grands magistrats provençaux qu'il excelle à faire revivre, ou bien encore celles sur «Mirabeau ou Vauvenargues» ?

Mes chers confrères, cette simple énumération — sans aucun doute incomplète — de tout ce que Hilaire Enjoubert nous a apporté, nous fait comprendre la perte que sa brusque disparition nous cause. Nous pouvions attendre encore d'un érudit comme lui d'autres œuvres aussi pleines de fraîcheur que d'intérêt.

Il n'en sera pas ainsi. Nous perdons en outre en lui un charmant collègue, d'une courtoisie parfaite, d'un commerce agréable, qui participait à nos séances avec fidélité, écoutant ses confrères avec la même attention distinguée qu'il mettait à capter la nôtre quand il faisait ses communications.

Notre perte est grande, je le répète. Permettez-moi, au nom de notre Compagnie, de renouveler ici, dans cette salle, nos sincères condoléances à Madame Enjoubert ainsi qu'à sa fille et à son gendre le Docteur Laugier.

Je vous demande Madame, Messieurs, d'observer un moment de recueillement à la mémoire de notre confrère.

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

A la reprise, M. le Président adresse ses félicitations et celles de l'Académie à Messieurs Dupont et Sabloj, nommés respectivement Chevalier de la Légion d'Honneur, et de l'Ordre des Arts et des Lettres.

La parole est ensuite donnée à M. le Marquis de Lordat qui, d'après les souvenirs de son Grand-Père, M. de Roux-Larcy, Député du Gard, fait une communication relative à l'attitude de Thiers le 18 Mars 1871, au début de l'insurrection de la Commune.

Cette insurrection, qui fut marquée à son début par l'assassinat par les insurgés des Généraux : « Lecomte et Clément Thomas » n'avait pas été prévue par le Chef du pouvoir exécutif lorsqu'il donna l'ordre au Général Vinoy de faire enlever par ses troupes les canons qui se trouvaient en dépôt après l'armistice et la Capitulation de Paris.

L'enlèvement de ces canons fut la cause de la révolte d'une partie de la population Parisienne qui se croyait trahie et de l'exécution ci-dessus indiquée.

Mais, en présence de cette situation, il fallait parer au plus pressé et le Chef du Gouvernement estima, à la suite des observations des Généraux, qu'il ne pouvait rester à Paris sous peine d'être fait prisonnier.

Il décida donc de partir pour Versailles, mais il fallut organiser ce départ en toute hâte, afin d'éviter que les portes de Paris ne fussent entièrement occupées par les insurgés ce qui aurait rendu toute fuite impossible.

M. Thiers, très impressionné par les événements, ne fit peut-être pas, au dire des témoins, preuve en cette circonstance de tout le sang froid et de tout le courage qu'on était en droit d'attendre de lui.

Il ne respira qu'une fois arrivé à Versailles et presque sans réfléchir donna l'ordre aux troupes d'évacuer Paris et notamment les forts que l'Armistice avait permis de conserver, notamment le Mont Valérien, ce qui devrait plus tard entraîner la nécessité de les reprendre au prix de lourds sacrifices.

Après cette intéressante communication M. le Bâtonnier Lacombe entretient la Compagnie du sujet suivant : « Le latin vivant ».

Faut-il croire au « Latin vivant » ?

Utopie ? Paradoxe ? Rêve du passé ? Nécessité de la vie moderne ?

Beaucoup de questions et encore plus de réponses. Quoiqu'il en soit, il appartient non seulement aux spécialistes mais aux profanes dont je suis et aux académies, enfin à tous les curieux des choses de l'esprit si non de prendre parti du moins de s'informer.

Deux faits, relativement récents nous y invitent : les Congrès tenus, l'un tout près de nous, en Avignon du 3 au 6 Septembre 1956, l'autre à Lyon du 8 Septembre 1959. Un troisième doit se tenir à Rome en 1962. A quoi il convient d'ajouter la publication d'une revue que vous connaissez sans doute « Vita latina ».

Pour exactement mesurer l'ampleur de ce mouvement de pensée, en préciser la nature, les difficultés, à quoi il se heurte, les appuis qui le favorisent, les avantages de tous ordres qu'il laisse entrevoir mieux vaudrait laisser la Parole aux professeurs, aux scientifiques et mêmes aux hommes politiques.

C'est bien pour la leur laisser et pour nous permettre de bénéficier de leurs avis qu'il faut peut-être, avant tout situer le problème, en faire le tour comme on considère, de l'extérieur un monument avant de pénétrer à l'intérieur même.

En gros de quoi s'agit-il ?

Tout simplement de rendre vie à la langue latine.

Rendre la vie ? c'est donc qu'elle est morte.

Que non pas ! affirment les experts penchés sur le chevet du latin, prétendu moribond.

Ces experts quels sont-ils ?

Aux congrès du Latin vivant il y avait près de deux cents présents qui se répartissaient ainsi : treize Allemands, six Autrichiens, neuf Belges, six Espagnols, quinze Italiens, deux Portugais, un Danois, un Grande-Bretagne, trois Suisses, un Hongrois. En outre étaient représentés l'Argentine, la Bolivie, le Brésil. Il n'est donc peut-être pas exagéré de constater que l'opinion mondiale est positivement éveillée.

Mieux que le dénombrement des congressistes leur qualification est instructive. On n'est pas surpris de rencontrer des professeurs mais ce qui retient tout de suite l'attention c'est qu'on trouve à côté des représentants des littéraires et en aussi grand nombre, de professeurs de sciences. Parmi ces personnalités se trouvent beaucoup d'ingénieurs, des scientifiques, des médecins, des gens de loi, des exploitants agricoles, des financiers. Si l'on voulait illustrer de quelques noms connus cette sèche nomenclature, on pourrait citer M. Jean Capelle, Recteur d'Académie ; Directeur Général de l'Institut National des Sciences appliquées ; M. Masse de l'Institut Directeur de l'École des Langues Orientales ; M. Jean Bavet, Directeur de l'École française de

Rome ; M. Bangniet, Président de l'Association internationale des Universités.

On nommerait également le Directeur de l'Enseignement supérieur, le Directeur de l'Enseignement du deuxième degré. Gardons nous d'oublier les hommes politiques par exemple M. Daladier ou M. Soustelle.

Qu'est-ce donc qui a réuni un assemblage aussi divers que choisi ?

Répondons aussitôt : Une nécessité aussi impérieuse que nouvelle. Certes ce n'est d'aujourd'hui qu'on cherche une langue universelle ou pour mieux dire un langage international.

Plusieurs ont été proposées, imaginées, expérimentées, aucune de ces langues n'a pris vie. Pareilles à la jument de Rolland qui avait toutes les qualités sauf une : l'existence. Pourquoi persévérer à poursuivre un rêve mais qui n'est qu'un rêve ?

C'est qu'il y a des faits nouveaux et qui font que ce qui, hier, était un simple désir devient, aujourd'hui une nécessité. Hier une langue internationale paraissait utile aujourd'hui, elle est une nécessité. Il est banal de constater le rétrécissement de notre planète mais il est non moins banal de constater qu'on ne tire pas de cette constatation les conséquences pratiques. Cependant l'heure de la dispersion est passée ; celle qui sonne c'est l'heure de la concentration et ceci dans le domaine des échanges matériels. Mais peut-être plus encore lorsqu'il s'agit d'échanges intellectuels. Car ils se commandent les uns les autres. La rapidité et la fréquence des déplacements imposent des contacts incessants, permanents entre des hommes qui avaient des rapports mutuels mais lointains et qui en quelques heures se réunissent, proposent, conversent, se séparent pour quelques jours, pour quelques jours encore se retrouvent. Conférences, congrès, expériences, échanges de notes, de problèmes posés et résolus alertent non seulement les diplomates, mais les chefs d'industrie, les chercheurs, les savants, etc...

Seulement pour converser ou se lire utilement ne faut-il pas avant toutes choses se comprendre ? Seule

une langue parlée ou écrite établit entre les esprits un contact immédiat et direct.

Or qui a pris le plus directement conscience de cette nécessité ? Des littérateurs ? Non pas, des spéculatifs ? Pas davantage. Ce sont des savants, les scientifiques, ceux qu'on nomme ou qui se nomment « des Techniciens ». Voici ce que remarque à ce sujet M. Capelle, « il suffit d'avoir pris part à des rencontres internationales pour se rendre compte de l'énorme inertie opposés aux bonnes volontés et aux désirs de compréhension par la barrière des langues. Que de temps perdu ; que de difficultés imposées par des termes techniques, aux traducteurs les plus expérimentés. Après les conférences à trois langues, nous aurons les conférences à quatre langues puis à cinq. Les casques d'écoute et les armées de traducteurs haletants n'empêcheront pas la confusion ».

Aussi bien que le diplomate ou le savant qui rencontre ses pairs, le chercheur solitaire qui, en son cabinet de travail bien clos ou en son laboratoire bien isolé, se heurte aux mêmes difficultés. Veut-il étudier un document qui lui parvient d'un autre bout du monde ; veut-il lui-même exposer ses résultats à un chercheur des antipodes, faudra-t-il qu'il se taise ? ou bien qu'il apprenne toutes les langues éparses dans tous les continents ? Faudra-t-il ralentir ou renoncer au travail en équipe qui aujourd'hui promet de si étonnants résultats ?

On a proposé d'autres solutions, par exemple le bilinguisme. Nous avons eu, ici même, l'occasion d'en parler. C'est à tout prendre un palliatif ; non une solution. Système trop étroit et qui laisse à l'écart le véritable problème qui est celui de la communication personnelle et directe des formes dont les individualités revêtent leur pensée.

Sans doute c'est un problème qui est de tous les temps, mais en des temps où il était moins aigu on l'avait résolu, on l'a souvent rappelé : le Moyen-Age, La Renaissance ont bénéficié pour les échanges intellectuels d'un instrument incomparable : du Latin ? C'est à lui que nous devons les progrès de la philosophie ;

la conservation des chefs-d'œuvres classiques et cela a duré jusqu'à une date relativement récente, jusqu'à notre XVIII<sup>e</sup> siècle.

A ce moment un autre véhicule de la pensée a pris le relai : le latin a été remplacé par le français. Notre admirable langue française — Rivarol l'a supérieurement montré — a toutes les qualités requises pour une transmission de la pensée humaine ; clarté, précision, nuancée, et avec cela élégance pleine d'attraits ; on en usait à Berlin et l'ignorance du latin de Villars lors de la rédaction du traité de Rastadt (1799) lui a valu d'être promue à la dignité de langue diplomatique. Cette substitution du français au latin démontre un désir persistant de recourir à une langue internationale.

Quelque flatteur que soit pour la fierté française ce fait, il faut bien convenir devant l'évidence des faits que le français perd de jour en jour cette prérogative sur le terrain diplomatique et qu'il ne l'a jamais possédée en matière de commerce, de science et même de littérature. Il me semble que l'on puisse ajouter que ce souvenir historique appelle cette conclusion : aucune langue vivante ne peut dominer les autres d'abord parce qu'elles varient et aussi parce qu'elles suscitent des susceptibilités pour ne pas dire des jalousies. Dès lors pourquoi ne pas recourir à cette langue que seul le français a un instant remplacé et que la tentative que lui seul pouvait oser, s'avère impossible parce que ce qu'on cherche c'est un langage inaltérable. Le latin.

Proposer cela en ce XX<sup>e</sup> siècle cela n'est-il pas paradoxal ? Comment ? dans une époque où le latin est oublié pour ne pas dire méprisé ; où il subit toutes les rancœurs accumulées sur les bancs des écoliers malchanceux, dans le souvenir de parents rancuniers dans le dédain des pragmatiques, bref dans la défaveur de l'opinion générale. Voulez-vous oublier ces obstacles ? et chez nous à la face du français dresser le visage desséché d'un moribond ?

Oui, convenons-en il y a là paradoxe si le français s'irrite contre le latin ; mais si c'est le français qui fait appel à son aîné ?

Or c'est précisément ce qui arrive.

Nous l'avons déjà constaté en jetant un rapide coup d'œil sur les Congrès dont nous avons parlé et nous le constaterons mieux encore dans un instant. Ce sont les scientifiques, non les littérateurs, qui s'intéressent au latin vivant.

Mais avant d'en venir là nous sera-t-il permis de formuler une simple réflexion ? Combien apparaît fallacieuse et arbitraire cette opposition que se plaisent à établir des gens à courtes vues entre les littéraires et les scientifiques ? Je sais bien qu'on s'est emparé de la fameuse distinction entre l'esprit de finesse et celui de géométrie sans rappeler que Pascal, sans les confondre, s'énorgueillissait de l'un comme de l'autre.

Sans se souvenir que l'intelligence se complait et trouve son profit plus dans une synthèse que dans une analyse.

C'est ce que nous donne à penser cette rencontre autour du Latin vivant ; car, ici, techniciens et spéculatifs, d'instinct ou tout au moins sous la pression des faits, se rejoignent.

En réalité de quoi s'agit-il ? De faire du latin une langue parlée ? Peut-être, mais parlée dans certains milieux ; d'une langue écrite, mais internationale ? Certainement. L'orateur à la Tribune d'une assemblée, le spécialiste qui s'explique dans un Congrès, le représentant d'une fédération qui présente une motion, tous désirent s'adresser directement à l'auditoire, être directement compris et percevoir les réactions immédiates qu'il suscite sans que sa parole se soit refroidie et pour ainsi dire mise en vitrine par un quelconque interprète. Un chercheur isolé s'exprimera dans son propre idiome, mais il aspire à résumer dans une note ses résultats et ses projets ; une note qui se fixera en une écriture inaltérable et universellement lue.

C'est ce dont se sont avisés de bons esprits. C'est ainsi qu'on pouvait lire dès Novembre 1958 dans la Revue « Les actualités médicales ». Un large débat s'ouvre « et peut-être les médecins dont l'attachement à l'humanisme est notoire peuvent-ils faire entendre leur voix. La fréquence de leurs Congrès internationaux, la nécessité de l'échange de revues scientifiques voire la

nécessité quotidienne de consultations ; tout dans leur profession les incite à ne pas négliger ces questions.».

Pour ne pas sortir du domaine de la santé, écoutons les déclarations d'un Docteur en Pharmacie, M. Volkringer :

«La langue latine a constitué dans les siècles passés, l'un des facteurs essentiels pour le développement et la diffusion des connaissances dans l'art de guérir... elle constitue encore de nos jours, le seul moyen de référence pour l'identification de nombreux remèdes dans un monde qui n'utilise pas moins de vingt langues différentes pour la rédaction de quelques trente cinq pharmacopées nationales. Elle pourrait, enfin, constituer demain le meilleur des instruments pour l'unification mondiale des médicaments et pour la coopération internationale des peuples dans le domaine de la santé».

Versons également au dossier cette opinion du Directeur de l'Institut des recherches : «Permettez-moi comme responsable du Centre de documentation d'un Institut dont les préoccupations sont d'ordre agronomique et chimique d'appuyer de toutes mes forces la campagne que vous envisagez. Cette solution est la seule qui nous permettra de nous entendre entre nous et surtout d'entendre les Asiatiques dont le rôle scientifique croit de jour en jour. S'il nous est déjà difficile de suivre la production russe et polonaise pour ne citer que celles-là, qu'en sera-t-il dans le proche avenir quand l'Inde, la Chine, l'Indonésie, sans parler du Japon, nous inonderont de leurs travaux qui dans plusieurs domaines comptent parmi les plus importants. C'est d'urgence que l'U.N.E.S.C.O. devraient procéder aux consultations nécessaires, résoudre les difficultés et réintroduire par la grande porte, le latin comme langue scientifique, ce qu'il a été durant tant de siècles ».

Voici encore des paroles d'une incontestable autorité, celles de M. Tournier qui est, comme vous ne l'ignorez pas le Directeur de la Compagnie nationale du Rhône et Président de la Société d'Economie politique de Lyon. Après avoir déploré qu'on ait qualifié de moderne le programme secondaire allégé du latin :

mauvais choix de vocable, remarque-t-il, ce qui crée la confusion.

Il rappelle les paroles du grand chimiste Henri Le Chatelier : La prétention de donner aux uns une éducation scientifique et aux autres une éducation littéraire est équivalente à la méthode de formation physique qui consisterait à faire travailler seulement les jambes des futurs facteurs et seulement les bras des ouvriers d'usine. « Il ajoutait : pour un scientifique, l'intérêt du latin est double : il contribue à la formation de l'esprit et il peut être un moyen de communication ».

Tenons-nous-en à ce deuxième aspect, M. Capelle, devant les congressistes, à Lyon disait : « Constatons que le problème de la communication entre les savants — au sujet duquel le savant Berthelot, déplorait déjà à la fin du siècle dernier, l'absence d'une langue commune — devient chaque jour plus complexe. La difficulté pour le chercheur scientifique de connaître l'état d'avancement de la question à laquelle il consacre ses travaux croit de jour en jour : dans tous les pays de nombreux savants la signalent avec anxiété. Evoquant la diversité des publications scientifiques, M. le Professeur Jadhay de l'Inde, donne les pourcentages suivants : (Science Clubs of India) 17 Décembre 1958) 44 % sont écrites en Anglais ; 14 en Allemand ; 13 en Français ; 8 en Russe ; 5 en Espagnol ; 4 écrites en Italien.

Or la proportion des publications russes va en croissant ; des publications scientifiques en Chinois sont déjà amorcées, les Indiens et les Arabes se joindront prochainement à cet immense mouvement scientifique de l'Humanité tout entière vers le mieux être ».

Voilà le problème bien exposé.

Pour le résoudre on songe tout de suite à deux moyens.

Le premier est : la Traduction.

Le Mouvement national pour le développement scientifique groupe en France la majorité des professeurs scientifiques des Universités. Il préconise la formation de linguistes scientifiques qui seraient des traducteurs qualifiés car on a constaté des erreurs et on voudrait dorénavant les éviter. Malheureusement la mi-

se en pratique de ce projet paraît bien difficile car il faudrait autant de spécialistes que de branches scientifiques. Selon le professeur Hinsbel Wood qui n'est pas dépourvu d'humour — il faudrait mobiliser la moitié de l'humanité, instruite à seule fin de traduire les œuvres de l'autre moitié.

On a pensé aux machines à traduire, mais elles donnent un énoncé purement matériel : ce qui est valable pour une équation, mais nul ou tout au moins insuffisant pour la traduction d'une pensée même la plus pauvrement nuancée.

La traduction éliminée, reste la langue internationale.

Or, aucune langue artificielle n'a pu s'implanter ; aucune ne le pourra, car toutes se heurtent et se heurteront aux mêmes obstacles, déformation rapide et inéluctable sous l'influence des climats, des coutumes et de l'évolution des peuples leur inaptitude à forger un vocabulaire à la fois abondant et souple.

N'arrive-t-on pas à cette conclusion qu'une langue vivante et précisément parce qu'elle vit est essentiellement changeante et la confection sans cesse renouvelée de dictionnaire en administre la preuve.

Une langue artificielle et précisément parce qu'elle est artificielle ne peut aboutir qu'à un langage conventionnel, arbitrairement établi et par conséquent arbitrairement altéré.

Seul un langage issu des profondeurs de l'âme, qui s'est lentement élaboré, enrichi progressivement par l'apport des années, des siècles, qui ainsi incorporé aux faits et aux idées humains est définitivement assoupli aux circonstances de temps et de lieux : un langage qui obéit à des règles fixes et possède un vocabulaire fixé par étymologie certaine. Si l'on pouvait se permettre une analogie, ne pourrait-on pas comparer la langue artificielle à un enfant de père inconnu et l'autre à un enfant éduqué dans des traditions familiales.

Or, il y en a une et d'excellente famille pourvue de traditions éprouvées : c'est la langue latine. Elle a réellement vécu, vécu longuement et l'on peut dire qu'elle vit encore malgré son effacement. Je ne me ré-

fère pas à l'Eglise catholique dont elle est, en Occident, le langage ordinaire, mais je pense à diverses disciplines qui usent largement du latin : botanique, chimie, biologie, anthropologie, sciences naturelles, musique et même dans le langage populaire que de proverbes, de locutions qui sont au fond du latin et que Larousse conserve au dictionnaire français.

Si bien que comme M. Jourdain, nous faisons de la prose et de la prose latine sans le savoir. Dans nos propos le latin est soujacent, il affleure notre esprit et nos lèvres. En somme ceux qui l'utilisent le plus rarement ce sont les littérateurs ; tant il est vrai qu'on est le plus souvent trahi par ses amis.

Tout considéré il en faut peu pour, rendre le latin vivant, pour lui restituer un rôle qui fut le sien. Le problème consiste à nous familiariser avec lui tout comme on renoue facilement, malgré une absence, conversation avec un vieil ami.

Mais il faut bien convenir que ce n'est pas si simple que cela. Il y a d'indiscutables difficultés.

Les premières résistances viennent des latinistes. Ceci, à première vue paraît étrange et cependant s'explique fort bien. En faisant du latin un langage international, observent les gardiens de l'arche, vous allez certainement l'abîmer, l'altérer. Au noble parler de Cicéron ou de Tacite vous substituez un vulgaire latin qui aura de fâcheuses tendances à revêtir le bonnet du cuisinier.

Il y a là, évidemment un danger. Il faut le signaler. Est-il si pressant qu'il faille pour ne pas le courir s'asseoir sur la pierre tombale et pour conserver l'épitaphe interdire qu'on s'en approche. On peut observer d'abord que durant sa vie active ce bon latin n'a pas craint de se vêtir à la mode des jours. Notre éducation scolaire a fait de la langue latine classique, celle de Cicéron, le type même du latin. On nous l'a enseigné et on a eu raison de nous l'enseigner, non pas seulement parce qu'il est le plus difficile et le plus propre à provoquer cette gymnastique intellectuelle grâce à quoi l'esprit prend un bel essort. Mais si la langue de Cicéron est belle, celle de St Augustin l'est aussi et il est

permis de penser que même en s'étendant dans les couches populaires, le latin a gardé ses qualités essentielles. Il n'y a qu'à penser à ceux des auteurs des siècles postérieurs qui ont écrit en latin.

C'est que grammaire syntaxe, vocabulaire sont de bonne trempe et autant que souples ils sont solides. N'est-il pas rassurant qu'ils aient fait leurs preuves. Un latin vivant au XX<sup>e</sup> siècle ne peut en rien contaminer celui que les vrais latinistes auront toujours plaisir à lire et qui sait si ses lecteurs ne deviendront pas plus nombreux.

Mais voici un second obstacle : Le Latin est difficile à traduire. Voyez plutôt les malheureux candidats au baccalauréat dont on a allégé le fardeau, mais qui palissent toujours sous la version latine ou fébrilement feuilletent le dictionnaire. Il serait contraire à la vérité de nier cette difficulté ; la question qui se pose est celle de savoir si elle est de nature à interdire au latin d'assumer le rôle que certains lui propose.

Toutes les langues étrangères — aussi bien les vivantes que les autres — sont difficiles à traduire, on n'hésite ni à les traduire, ni à les parler et cependant elles augmentent la difficulté des traducteurs du fait même de leur mobilité. Une langue comme le latin, avec ses règles bien précises, ses mots dont le sens est invariablement fixé n'offre pas les mêmes difficultés. D'ailleurs ne vient-on pas de rendre la vie à une langue plus ancienne et plus difficile, je veux parler de l'hébreu.

Et puis sur la difficulté inhérente au latin, il faudrait peut-être s'entendre. On pense toujours et exclusivement aux textes classiques, au latin savant de Cicéron. Pour poursuivre de sérieuses études latines, il faut bien s'en tenir là ; mais pour le latin vivant il n'en va plus de même. Il suffit d'un latin correct, mais plus facilement accessible.

Certes pour y accéder il faut une pédagogie qui y prépare. Sur ce point, au cours des Congrès on a proposé plusieurs suggestions, certaines paraissent très hardies. Etant incompetent, je me garderai même de

les reproduire. Il y a ici d'éminents professeurs, d'éminents éducateurs, et c'est d'eux que nous attendons des avis autorisés, et s'ils veulent nous les donner, le but de cette communication serait atteint.

Il semble bien, en effet, que la façon dont on enseigne le latin, ne puisse convenir à celui qui voudrait pratiquer le latin vivant. On nous l'a montré un peu comme on montre dans un musée une antiquité que l'on admire sans même avoir l'idée d'y toucher. S'il est permis de faire état des expériences personnelles je me permettrai de me souvenir du temps où au collège nous faisons des discours latin. Ce n'était pas très brillant, mais on arrivait cependant à exprimer sa pensée en latin. Le discours latin a succombé sous l'ironie sous prétexte qu'à 15 ans de petits français ne parlaient pas aussi bien que Tacite ce qui était incontestable.

Le Discours mis aux antiquailles le thème le suivit de près. Il ne reste plus que la version sur les textes les plus raffinés. (Ces textes ont subi à leur tour le supplice du mot à mot, on les a disséqués à coup de dictionnaires.

Si l'on se livrait aux mêmes opérations sur l'anglais ou l'allemand, quel serait après dix ans l'état de ces langues en dehors de leur territoire naturel ?

Il faut cependant reconnaître que ce qui risque d'arriver, c'est que le latin ne retrouve pas le rythme de souffle qui est signe de bonne santé.

Comment reconstituer la prononciation vraie du latin ? La question est embarrassante : où et comment parler avec l'accent qu'il faut ?

Aux spécialistes de le dire.

Qu'il soit cependant permis au profane de remarquer que la difficulté perd beaucoup de sa gravité si l'on songe que ce sera un langage parlé peut-être mais alors par quelques savants mais surtout une langue écrite. Il s'agira surtout d'attendre des chercheurs qui auront poursuivi leurs études dans leur propre idiome et qui à la suite de leurs communications ou à la suite de leurs articles de revues rédigeront un résumé en un latin compris par tous leurs pairs.

Qui ne conviendra qu'il y aurait profit pour l'ensemble de l'œuvre humaine et un moyen d'empêcher la construction d'une deuxième tour de Babel, qui comme la première arrêterait sa construction par la confusion des langues.

Avant de terminer il y a encore un point à examiner un point auquel vous avez déjà songé.

Depuis que le latin a cessé d'être employé, des disciplines se sont instaurées et chacune a fait éclore une floraison de vocables nouveaux ; demain cette éclosion continuera et se multipliera. A des réalités nouvelles il faudra des mots nouveaux. Comment alors se servir d'une langue morte pour des mots nouveaux ? Faudra-t-il recourir à des néologismes ?

D'abord il est permis de constater que beaucoup de mots nés d'hier sont issus du fond latin lui-même, ils se sont naturalisés tout naturellement du monde ?

En physique, en chimie, en médecine, en astronomie, etc... on use constamment du vocabulaire latin. On se contente de quelque désinence à ajouter ou à modifier et voilà le mot nouveau admis d'emblée dans la famille des anciens.

« Pour actualiser le vocabulaire de civilisation matérielle et surtout morale, disait au Congrès d'Avignon M. Grisart, professeur à l'Athénée royal de Verviers, et notamment le vocabulaire scientifique et technique du latin classique, il n'est nullement requis de s'en tenir à des mots purement latins et cicéroniens, ni pour s'y tenir de recourir à des périphrases longues et compliquées, véritables tours de force, de spécialistes pour désigner un avion à hélice ou à réaction, Cicéron lui-même en cas de nécessité ou même par goût et par plaisir ou mode, notamment en philosophie ou dans les sciences alors peu connues des romains, empruntait ou accomodait des mots étrangers contemporains, grecs, gaulois, puniques ; s'il vivait aujourd'hui en Romain pratique, il adopterait ou adapterait des termes internationaux compris par tous, sous une terminaison latinisée ou non ; il dirait sans doute, peut-être entre guillemets : radar, radio...

J'arrête là l'examen des travaux récents sur le «Latin vivant». Il m'a semblé que pareil mouvement entrerait dans les justes et naturelles préoccupations des Académies telles que la nôtre.

M. le Ministre de l'Education Nationale s'adressant au Congrès d'Avignon, prononçait ces paroles, qui si vous le voulez bien nous serviront de conclusion :

«Ce Congrès marquera sans aucun doute une date importante dans l'histoire des relations et de la culture internationales. Au cours de ces journées, des savants de nombreux pays ont en effet affirmé la valeur formatrice et culturelle du latin. Soucieux de découvrir un moyen de communiquer entre eux, ils ont en outre unanimement constaté que le latin était susceptible de constituer par delà les frontières, un trait d'union entre le spécialiste et les techniques».

### SEANCE DU 31 MARS 1961

L'Académie de Nîmes a applaudi une communication de M. Lignièrès, son président, sur St Jacques de Compostelle et son pèlerinage qui évoque avec Rome, les lieux Saints, les grands pèlerinages du Moyen-Age. Les quatre routes pélerines de France soit par Roncevaux, soit par le Somport aboutissaient au Chemin français conduisant, en Galice.

La figure historique du Saint telle que nous la connaissons par les écrits évangéliques est d'abord précisée par l'orateur car les Evangiles nous font connaître trois apôtres du nom de Jacques qui souvent furent confondus dans les légendes médiévales.

Jacques le disciple aimé par Jésus-Christ que, l'on nommera par la suite Jacques le majeur vint évangéliser l'Espagne, s'en retourna ensuite à Jérusalem; il fut le premier apôtre martyrisé par Hérode en 44, sa dépouille, placée sur une barque vint échouer sur les bords d'une rivière de Galice de façon aussi miraculeuse que celle des Saintes-Maries qui vint atterrir sur les rivages de Camargue. Mais lors des invasions barbares on perd le souvenir de l'emplacement du tombeau du Saint et lorsqu'il est retrouvé providentiellement une église est bâtie sur ses fondations.

Commence dès lors l'ère des miracles opérés par le Saint, miracle dont, le plus célèbre est sans nul doute l'aide victorieuse qu'il apporte aux chrétiens dans certaine bataille où les Maures semblaient devoir l'emporter. Dès lors on l'appellera St Jacques matamore et les foules vont accéder en nombre au tombeau du Saint Pélerin mué alors en Saint Guerrier.

Plus de trente fois en deux Siècles, les chevaliers se croisent en Espagne pour une lutte acharnée contre les Maures. Evêques et Moines de notre pays occupent d'importants évêchés en Espagne. Les moines de Cluny, de Cîteaux y exercent une profonde influence. Et grâce aux architectes venus de France la route pélerine se ponctue de nombreux édifices religieux. Ces sanc-

■ ■ ■

tuaires entretiendront tout le long du chemin les forces spirituelles des pèlerins, tout comme à chaque étape, prieurés, couvents, asiles et hôpitaux assureront à chacun l'hospitalité gratuite et soins s'il est nécessaire.

Cette floraison d'églises et d'abbayes romanes étaient filles des sanctuaires de Moissac, Saintes, Vézelay, Conques, Saint-Sernein, et elle témoigne de l'influence de notre art et de notre architecture. Faut-il s'étonner si le célèbre Portique de la Gloire de la Cathédrale de St Jacques de Compostelle est dû au frère Mathieu, son Maître du XII<sup>me</sup> siècle, qui fut Moine de Saint-Gilles.

Le guide du Pèlerin, composé en latin par les moines de Cluny, proclame les excellentes vertus de ce sanctuaire et du Saint qui y est incinéré. A travers les siècles des milliers et des milliers de pèlerins ont pris le chemin français pour aller prier au tombeau de St Jacques.

Les pèlerins actuels, les touristes ont l'avantage d'y accéder aisément et peuvent admirer avec plus de facilité des œuvres d'art incomparables qui ne le cèdent en rien aux Cathédrales françaises qui en furent les modèles.

Au début de la séance, M. Bernardy a été élu membre résidant.

M. le Président a déposé sur le bureau une étude de M. Milhaud, membre non résidant, relative à la déconcentration industrielle.

---

2.P.

LAV / n. 82

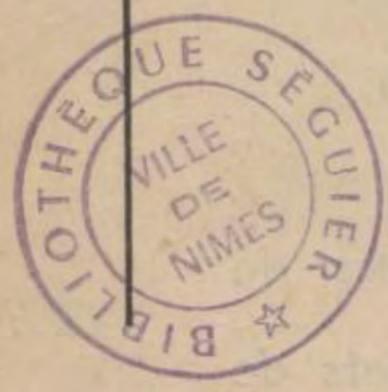
Nouvelle Série

Le N° : 2,50 NF

N° 23 (double)

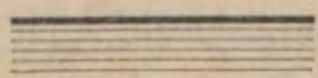
*Gratite*

# BULLETIN DES SEANCES

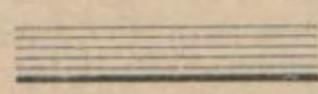


DE

# L'ACADÉMIE DE NIMES



2<sup>me</sup> Trimestre 1961



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1962

**BULLETIN**  
**DES**  
**SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES**

---

**SEANCE DU 7 AVRIL 1961**

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Lignièrès, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Chanoine Anthérieu, Hutter, Des Guerrois, Mlle Lavondès, Seston, Flaugère, Davé, Théron, Barnouin, Pasteur Brunel, Lafage, Chanoine Homs, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M<sup>me</sup> Laugier remerciant la Compagnie de l'hommage rendu à son regretté père Maître Enjoubert. Il félicite ensuite M. le Pasteur Cadix et M. Dupont pour les distinctions dont ils ont été l'objet.

M. le commandant Chaillet fait hommage des brochures reproduisant les conférences qu'il a faites sur l'Afrique et l'Islam. M. le Président lui adresse les félicitations et les remerciements de l'Académie.

Une commission est nommée pour l'étude de la question posée relative à une éventuelle nouvelle édition des œuvres de Bigot. Font partie de cette commission MM. Lignièrès, Hugues, Barnouin, Flaugère, Des Guerrois.

### SEANCE DU 21 AVRIL 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Lignières, Président.

Étaient présents : MM. Baillet, Hutter, Paganelli, Des Guerrois, Seston, Pasteur Brunel, Flaugère, de Balincourt, Hugues, Théron, de Régis, Lafage, Barnouin, Chanoine Homs, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nîmes a entendu une communication de M. le Docteur Baillet sous le titre A Santillane avec Gil Blas. C'est en effet en compagnie du héros de Lesage que nous pénétrons en Vieille Castille, à Santander d'abord et que nous visitons Santillane. Mais surtout nous bénéficions du sens artistique de notre guide, c'est-à-dire de l'auteur de cette communication. Il nous amène au couvent de Ste Julienne, la Collegiale le tombeau de la Sainte, le cloître et les maisons seigneuriales.

Le Docteur Baillet retrace le passé de ce qui n'est aujourd'hui qu'un village de mille habitants mais qui fut au temps de sa splendeur, habité par une noblesse nombreuse et riche. Son déclin date de l'époque où Madrid devint la Capitale de l'Espagne. En retraçant les aventures de Gil Blas, l'orateur parle de l'œuvre littéraire de Lesage qui d'abord écrivit des ouvrages qui étaient des exercices style, créa ensuite le roman de mœurs et le roman satirique : le Diable boiteux, Crispin ou le Rival de son maître, Turcaret et surtout Gil Blas, qui suscita tant de controverses.

Au cours de ce séjour à Santillane l'archéologie, l'histoire et la littérature ont ainsi été évoquées à la grande satisfaction des auditeurs.

M. Edgard Raizon est élu membre correspondant.





SEANCE DU 12 MAI 1961

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Paganelli, ancien Président.

Étaient présents : MM. Hutter, Dupont, des Guerrois, Mlle Lavondès, Seston, Flaugère, Barnouin, Lafage, Pasteur Brunel, Nadal, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Au cours de sa première séance de Mai l'Académie a procédé à l'élection d'un membre résidant ; en cette qualité M. Modeste, Trésorier Payeur Général a été élu.

La Compagnie a ensuite entendu une communication de M. Barnouin à propos d'une Thèse de M. Spadale sur « L'Automation ».

Après avoir résumé les réflexions historiques et philosophiques que l'auteur a exposées dans son avant-propos, M. Barnouin cherche la définition exacte de l'automation qui s'oppose à la mécanisation. C'est, dit-il, un processus de fabrication où l'homme surveille une chaîne d'exécution ininterrompue : en somme un système plus perfectionné que la mécanisation. Dans celle-ci un homme pense à la place de la machine, dans celle-là une machine pense par une machine.

Bien que le métier à tisser de Jacquart avec cartes perforées date de 1801 ce n'est que tout récemment qu'on a pris conscience des progrès de l'automation. En France, le meilleur exemple est celui des installations de la régie Renault.

A Nîmes, une bonneterie utilise ce procédé. M. Barnouin passa en revue ce qui se fait à l'étranger. Il ne faut pas en conclure que l'automation a pris le pas sur la mécanisation. Ce système qui accélère la productivité peut-il permettre une accélération du pouvoir d'achat et des conditions de vie ?

C'est pourquoi M. Barnouin examine l'homme en face de l'Automation et il conclut qu'il faut tendre à cette humanisation du travail à laquelle tout le monde rêve.

Dans une seconde partie de sa communication M. Barnouin avant de donner lecture d'une lettre inconnue de Chateaubriand, expose les circonstances qui provoquèrent le séjour de Chateaubriand en 1828, à Lausanne. Ses interventions en faveur de l'insurrection grecque l'amènèrent à rencontrer un personnage peu connu qui devait devenir son correspondant occasionnel, Charles Durand. Celui-ci était né à Saint-Hippolyte-du-Fort, fut avocat puis journaliste et homme de lettres. Journaliste à Genève et sur le point de lancer un nouvel organe de presse, il sollicita la collaboration du vicomte. Il était membre de l'Académie royale de Nîmes. M. Letessier, professeur agrégé au Mans, désireux d'étudier l'œuvre de Durand s'étant, par l'intermédiaire de M. le Chanoine Béraud adressé à l'Académie de Nîmes, M. Barnouin a identifié ce personnage.

C'est à la première page du Courrier du Léman (7 Juin 1828) que parut la réponse de Chateaubriand à Charles Durand. M. Barnouin donne lecture de cette lettre dans laquelle on peut lire : Missolonghi a succombé mais son exemple reste ; ne nous laissons pas de secourir les Grecs..., je ne comprendrai jamais qu'un chrétien soit pour le Croissant contre la Croix.

M. Barnouin ajoute qu'il a pu identifier Charles Durand grâce au précieux et énorme travail de M. Livet dans le classement de nos archives. La Compagnie saisit cette occasion pour adresser à M. Livet tous ses remerciements. Elle écoute l'étude suivante lue par M. Barnouin :

UNE LETTRE INCONNUE  
DE CHATEAUBRIAND PHILHELLENE (1826)

par M. Fernand Letessier

Au début de l'année 1826, M. et Mme de Chateaubriand connurent une des plus graves crises qui aient jamais secoué leur malheureux ménage. Cependant que le vicomte restait à Paris, sa femme, extrêmement déprimée, allait passer les mois de Mars et d'Avril à La Seyne-sur-Mer ; puis, au début de mai, les deux époux

se retrouvèrent à Lyon, où l'ancien ministre des Affaires Etrangères fut l'objet d'un accueil chaleureux ; de là, ils décidèrent de parfaire la convalescence de la « pauvre malade » sur les bords du lac Léman, en attendant que fut achevé l'aménagement de leur nouvelle résidence dans la capitale, au 84 de la rue d'Enfer (1).

Le 10 Mai, ils arrivaient à Lausanne, où Mme de Staël et Juliette Récamier avaient séjourné en 1807, « en cette cité riante et triste, espèce de fausse ville de Grenade, (où) toute l'émigration, tout un monde fini s'était arrêté quelques moments » (2), René rédige les **Remarques** destinées à son **Essai sur les Révolutions**.

A ce moment de son existence, Chateaubriand connaît un regain de popularité en raison de la position que, depuis son renvoi du ministère, il a prise en faveur des grecs insurgés contre l'oppression turque, — peuple millénaire luttant seul pour son indépendance sous les yeux des gouvernements européens divisés et hésitant à lui venir en aide. Par ses interventions à la Chambre des Pairs, celle notamment du 13 Mars 1826, par son adhésion au **Comité grec** de Paris et par les trois tirages de sa **Note sur la Grèce**, son prestige s'était accru auprès des libéraux et de ceux qu'on appelait les **philhellènes**.

Pour ces derniers, la Confédération Helvétique était alors un centre d'action privilégié ; des comités s'y étaient formés afin de réunir des fonds que la générosité publique offrait à la cause des Grecs et de lever des contingents de soldats qui, d'enthousiasme, allaient combattre dans la péninsule ; Genève, où s'était réfugié le patriote Capo d'Istria, faisait figure de « quartier général du philhellénisme européen », grâce en particulier à l'énergique action du riche financier Jean-Gabriel Eynard (1776-1863), devenu le banquier volontaire de l'insurrection (3).

(1) Cf. M. Levillant, **Grandeur et Misères de M. de Chateaubriand** (Paris, Ollendorff, 1922), p. 193-216.

(2) **Mémoires d'Outre-Tombe**, édit. Flammarion, III, p. 277.

(3) Cf. Georges Weill, **L'éveil des nationalités et le mouvement libéral, 1815-1830** (Paris, P.U.F., 1930), p. 90, et Charles Fournet, **Lamartine et ses amis suisses** (Paris, H. Champion, 1928), p. 157, n. 1.

Parmi les partisans de celle-ci, on doit citer un personnage peu connu, mais dont le rôle apparemment ne dut pas être négligeable et qui fut le correspondant occasionnel de Chateaubriand : il s'agit de Charles Durand, dont le nom ne figure dans aucun dictionnaire biographique, mais sur lequel j'ai pu réunir quelques renseignements intéressants. — Charles Durand (1796-1847) était né à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) ; il fit des études juridiques, entra dans la magistrature (il fut procureur du Roi), puis au barreau, avant de se consacrer tout entier aux lettres et au journalisme. Quérard, au tome second de **La France Littéraire**, nous apprend qu'il fut membre de l'Académie royale de Nîmes et fondateur de l'Académie provinciale de Lyon ; ce bibliographe donne une assez longue liste de ses œuvres, publiées à partir de 1818 (**Marseille, Nîmes et ses environs en 1815 ; Un mot sur les nouveaux troubles de Nîmes par un témoin oculaire ; Du ministère et des partis en réponse à... M. Fiévée ; La fille de Jussain ou les mœurs corses ; L'Etna ou les Campieri, suivi du Mendiant de village ; Le barde ou les mystères de Rigal** roman historique). Après avoir vécu à Paris, il décida de visiter la Suisse et l'Italie et c'est alors qu'il fit un séjour prolongé à Genève.

Dans cette ville, où il professa un cours d'éloquence, il fut en Janvier 1826 un des créateurs du **Journal de Genève**, avec lequel il se brouilla vite ; à la suite de quoi, on le voit fonder une feuille rivale, **Le Courrier du Léman, journal politique et littéraire**, dont il fut le principal rédacteur de Juin à Septembre. C'est au moment de lancer son nouvel organe de presse que, connaissant la présence à Lausanne de M. de Chateaubriand, Ch. Durand, son admirateur, lui écrivit, peut-être pour solliciter sa collaboration et l'inviter à venir s'installer à Genève, certainement pour l'entretenir de la guerre de libération grecque : la réponse que lui fit l'écrivain parut à la première page du premier numéro du **Courrier**, le mercredi 7 Juin 1829.

« A Monsieur Charles Durand, à Genève,

« Lausanne, ce 28 Mai 1826

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez  
« fait l'honneur de m'écrire, le 25 de ce mois ; j'en ai

« été vivement touché. Il me serait impossible, dans  
« ce moment, de quitter Lausanne, où j'ai reçu la plus  
« cordiale hospitalité, et où règnent en faveur du peu-  
« ple infortuné ces centimens d'humanité si consolans  
« dans les moments de crise. Genève aussi, Monsieur,  
« mérite la reconnaissance de tous les gens de bien,  
« pour ses constants et généreux efforts en faveur de  
« la Grèce. M. Eynard, mon collègue au Comité grec  
« de Paris, s'est distingué par une conduite qui l'ho-  
« nore à jamais ; je suis, Monsieur, bien loin de croire  
« perdue la cause qu'il a soutenue de son zèle et de  
« sa fortune.

« Missolonghi a succombé (4), mais son exemple  
« reste. N'est-ce rien que cet exemple chez un peuple  
« brave qui possède encore des armes, des forteres-  
« ses et des vaisseaux ? Ne nous laissons pas plus de  
« secourir les Grecs qu'ils ne se lassent de combattre ;  
« ils ne comptent pas leurs morts, ne comptons pas  
« notre argent. Je conçois qu'un Politique à courte vue  
« (5) trouve la paix du monde dans ce commerce de  
« têtes salées qu'Ibrahim envoie à Constantinople (6),  
« dans la prostitution des femmes, dans la vente des

---

(4) Après avoir subi plusieurs sièges avec succès, en 1823 et en 1825, Missolonghi venait de succomber, le 23 Avril, aux assauts d'Ibrahim-Pacha : la chute de cette citadelle, symbole de résistance farouche, avait dû porter un coup à la confiance des Suisses amis de la Grèce.

(5) **Ce politique à courte vue** peut désigner n'importe quel ministre européen partisan de la paix à tout prix avec la Turquie et l'Egypte ; mais Chateaubriand songe peut-être à Villèle, dont l'extrême prudence dans les affaires internationales était bien connue.

(6) Je ne sais à quel fait précis cette phrase fait allusion ; mais la cruauté du général égyptien Ibrahim et de ses troupes (en partie noires) fut fréquemment dénoncée par Chateaubriand dans ses articles des **Débats** et dans sa **Note sur la Grèce**.

« enfants (7) ; mais je ne comprendrai jamais qu'un  
« Chrétien soit pour le Croissant contre la Croix.

« Espérons, Monsieur, que la voix de la religion  
« se fera entendre aux Princes de la Chrétienté : la  
« victime a palpité trop longtemps sous les yeux de  
« l'Europe indifférente, pour qu'elle n'excite pas enfin  
« quelque pitié. Cinq ans d'héroïsme et de malheur  
« (8) ! Il y aurait de quoi rendre légitime la plus mau-  
« vaise cause, à plus forte raison la cause la plus  
« sainte.

« C'est à la Chambre des Pairs de France, Mon-  
« sieur, qu'il faut reporter les éloges que vous voulez  
« bien me donner ; c'est à cet illustre corps politique,  
« qui le premier en Europe s'est prononcé en faveur  
« de nos cliens, qu'il faut rendre un juste hommage (9).

---

(7) Cf. **Note sur la Grèce, Avant-propos** : « C'est le mas-  
sacre des vieillards et des hommes..., l'esclavage des femmes,  
la prostitution des enfants suivie de la circoncision forcée et de  
la prise du turban ». Ce qui indignait en particulier Chateaubriand,  
c'était l'aide maritime apportée par des Chrétiens aux  
Musulmans : « Une flotte de plus de cent navires, manœuvrés  
par de prétendus disciples de l'Évangile, vient... (d'amener) à  
Ibrahim les disciples au Coran qui vont achever de ravager la  
Morée... ».

(8) C'est en effet en 1821 que les Grecs s'étaient révoltés  
contre le gouvernement de Constantinople, à la fois faible et  
opresseur ; le Congrès d'Épidaure (1822) avait proclamé l'indé-  
pendance. La lutte de part et d'autre fut conduite d'une ma-  
nière terrible, et la situation des rebelles devint très difficile  
lorsqu'Ibrahim-Pacha et son armée intervinrent contre eux à la  
demande du sultan.

(9) La Chambre des Pairs examina un projet de loi relatif  
à la répression des délits commis dans les Echelles du Levant ;  
le lundi 13 Mars 1826, Chateaubriand intervint avec vigueur et  
fit adopter un amendement condamnant le « trafic des esclaves »  
dans l'est méditerranéen et réclamant des poursuites contre les  
Français qui s'y livreraient : ainsi se trouvaient visés les naviga-  
teurs qui aidaient les transports turco-égyptiens et la politique  
de passivité adoptée par Villèle. **Le Journal des Débats** devait  
remarquer le 19 Juillet suivant : « La Chambre des Pairs, en se  
prononçant dans cette question, condamnait la diplomatie du  
ministère, et donnait le signal à l'opinion européenne. En effet,  
la chose est arrivée ainsi ; c'est depuis le vote de la Chambre

« Nous, simples particuliers, redoublons de zèle. La  
« citadelle d'Athènes, l'Acro-Corinthe, Napoli de Ro-  
« manie, Hydra, Samos, les forteresses de Crète, les  
« vaisseaux de Niaulis et de Canaris voient encore  
« flotter le drapeau chrétien (10). Quant à moi, Mon-  
« sieur, quoi qu'il arrive, je mourrai Grec. Si mes an-  
« ciens hôtes, les Hellènes, devaient disparaître de la  
« terre, je crierais encore sur leur tombeau aux Gou-  
« vernemens chrétiens : « Vous avez fait une énorme  
« faute, et le sang innocent retombera sur vous! » (11).  
« C'est dans ces sentiments, Monsieur, que j'ai  
« l'honneur d'être avec une considération très dis-  
« tinguée, etc... ».

Chateaubriand

Cette belle et longue lettre est assurément un des textes où René a le mieux exprimé sa pensée sur le conflit douloureux qui ensanglantait alors l'antique Hellade : chrétien et libéral, il a foi dans le triomphe final d'une cause qui est celle de la liberté et de la religion ;

---

des Pairs que l'enthousiasme pour la Grèce a réveillé les princes chrétiens, et forcer les gouvernements à désavouer, du moins des lèvres, si ce n'est du cœur, une politique aussi misérable que barbare ».

(10) **La citadelle d'Athènes** allait être bloquée en Août 1826; mais, défendue par les Palikares et les troupes internationales du colonel Fabvier, elle capitulerait seulement le 5 Juin 1827. Sur **l'Acro-Corinthe**, l'étendard de la liberté flottait depuis le 26 Janvier 1822. **Napoli di Romagna**, c'est-à-dire Nauplie, sur la mer Egée, résista à Ibrahim et fut, de 1822 à 1834, la capitale de la Grèce libre. **Hydra**, île de l'Egée, en face de l'Argolide, était la base de riches armateurs grecs, tels que Miaoulis, et joua un rôle considérable dans la guerre; il en fut de même pour **Samos** et pour la **Crète** : celle-ci avait servi de lieu de transit à Ibrahim entre l'Egypte et la Morée, mais les Musulmans n'avaient pas pu la réduire. Sur l'admiration de Chateaubriand pour **Miaoulis** et surtout **Canaris**, cf. **Débats**, 7 Décembre 1825; **Note sur la Grèce; Mémoires d'Outre-Tombe**, III, 274.

(11) Même avertissement dans l'article des **Débats** du 7 Décembre 1825 : « Mais qu'on ne s'y trompe pas : on laisse les Turcs égorger les Grecs... Eh bien ! ce sang chrétien retombera tôt ou tard sur la Chrétienté... ». Cette expression est inspirée du **Nouveau Testament** (Saint Matthieu, XXVII, 25).

il condamne d'une même manière la cruauté active des persécuteurs et la passivité de ceux qui les laissent accomplir leurs forfaits. En publiant ce texte, Charles Durand l'accompagna de ce commentaire aussi flatteur qu'enthousiaste :

« J'ai voulu commencer **Le Courrier du Léman**  
« sous d'heureux auspices, et je livre à la publicité  
« cette lettre d'un honorable Pair que nous comptons  
« au nombre de nos abonnés. M. de Chateaubriand  
« m'approuvera sans doute, car son nom est désor-  
« mais lié par des nœuds indissolubles à la sainte  
« cause que sa lettre doit encore servir. Eh! quelle  
« voix plus entraînant pourrait s'élever au milieu de  
« nous pour dissiper l'abattement où nous plongeant  
« tant de misères? Quand nous gémissons, qui nous  
« consolerait? Quand nos yeux s'élèvent vers le ciel  
« pour des Chrétiens que l'on égorge, qui rendrait à  
« nos âmes découragées l'espérance et la force dont  
« elles ont besoin, si ce n'est l'homme qui, à toutes  
« les époques, défendit l'infortune contre l'oppression?  
« A sa voix nous reprendrons courage; nous ne fe-  
« rons pas à l'humanité cette injure de croire que le  
« malheur lasse la bienfaisance et que la victoire seule  
« a des titres à la faveur des hommes. Léonidas vain-  
« cu, Socrate et Phocion condamnés à la mort ne se  
« présentent-ils pas dans l'histoire avec plus d'intérêt  
« que les vastes conquérans ou les heureux disciples  
« d'Epicure? Le Christianisme lui-même ne s'est éta-  
« bli qu'à la suite de persécutions sans nombre. Triom-  
« phant, il eût paru suspect aux âmes généreuses;  
« pauvre et opprimé, il conquiert le monde, car Dieu  
« dont il est le langage l'avait embelli de toute l'élo-  
« quence du malheur.

« Je vous rends donc grâce à vous, illustre au-  
« teur des **Martyrs**, à vous, avocat de toutes les in-  
« fortunes, je vous rends grâce au nom de **nos cliens**,  
« car c'est ainsi que vous les appelez, de ce que le  
« bruit de leurs revers vous a trouvé dans la solitude  
« aussi sensible que sur le théâtre du monde; votre  
« cri d'alarme ranimera nos forces abattues; vos pro-  
« testations énergiques réveilleront dans notre âme  
« une sympathie généreuse comme la vôtre, et une

« grande partie du bien qui va se faire encore sera  
« votre ouvrage. N'en doutez point : dans ces belles  
« campagnes, comme au sénat des Pairs du Royaume,  
« votre voix sera entendue. **Je mourrai Grec**, dites-  
« vous ? Je le crois ; et vous pourrez mourir tranquille,  
« car vous aurez glorieusement vécu ».

Dans cet éloquent témoignage d'admiration, dont le style a des échos qui évoquent celui de Chateaubriand lui-même, le journaliste voyait juste : malgré la capitulation de Missolonghi, source de bien des inquiétudes, les grecs continuaient la lutte et les puissances allaient bientôt s'intéresser à leur sort ; mais il faudrait encore attendre plus d'un an (6 Juillet 1827) pour que le traité de Londres fût conclu entre la Russie, l'Angleterre et la France en vue de mettre fin aux hostilités ; le combat naval de Navarin (20 Octobre) assurait le salut du nouvel état, dont l'indépendance serait enfin reconnue le 3 Février 1830.

On ne saurait sous-estimer l'importance morale du rôle joué par Chateaubriand dans toute cette affaire et sa lettre à Charles Durand marque un moment capital dans ses interventions... Je ne pourrais dire s'il resta en relations avec le fondateur du **Courrier du Léman** : il quittait en effet bientôt Lausanne pour rentrer à Paris le 30 Juillet 1826. Quant au journaliste franco-suisse qui manifestait, semble-t-il, une passable instabilité, il abandonnait Genève (12) à la fin de Septembre et se rendait à Lyon : là, il reprit ou poursuivit son enseignement de l'art de la parole devant un public qui se réunissait à la salle de l'Académie provinciale et lui réserva « un accueil distingué » (13) ; plus tard, on le retrouve faisant des conférences au Havre, à Rouen, à Gand, ou voyageant en Hollande ; il dut aussi s'occuper de journalisme politique à Francfort-sur-le-Mein ; en 1843, il était avocat à Versailles ; quatre ans après, il mourut à Paris... Nous ne retiendrons

---

(12) Pendant son séjour, il y avait publié **L'ombre de J.-J. Rousseau**, brochure in 8° portant cette curieuse épigraphe : « Il était pareil à la chandelle qui se détruit elle-même pour éclairer autrui ».

(13) **Courrier du Léman**, 4 Octobre 1826.

à son sujet qu'un détail pour conclure : quand il fit paraître son **Cours d'Eloquence à l'usage des jeunes gens qui se destinent au barreau ou à la tribune publique** (Paris, Malher, 1827, 2 vol., in-8°), il le fit précéder de cette dédicace aussi enthousiaste que flatteuse :

« A M. le Vicomte de Chateaubriand,  
pair de France,

« Monsieur,

« Si je connaissais parmi mes contemporains un  
« homme plus éloquent que vous, c'est à lui que  
« serait dédié cet ouvrage ; je vous prie de l'accueillir  
« avec l'indulgence que vous m'avez toujours témoi-  
« gnée.

« Je suis avec respect et admiration,

« Monsieur,

« Votre très humble

« et très obéissant serviteur »

Charles Durand



### SEANCE DU 26 MAI 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Lignières, Président.

Étaient présents : MM. Monseigneur Anthérieu, Docteur Baillet, Hutter, Paganelli, Mlle Lavondès, Flaugère, Colonel de Balincourt, Davé, Des Guerrois, Seston, Hugues, Brunel, Théron, Lafage, Nadal, Chanoine Homs, Bernardy, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Il a été procédé à la réception, en qualité de membre résidant de M. Bernardy.

M. Lignières accueille ainsi le récipiendaire :

« Monsieur,

Vous avez l'honneur d'être appelé à succéder dans cette enceinte à l'un de nos plus vénérés et regrettés confrères, je veux parler du Professeur Gibelin.

Durant de longues années cet homme fut pour nous tous un modèle de modestie, de simplicité, mais aussi, sous une apparente bonhomie, d'érudition et de savoir. Depuis le jour où il procéda à ma réception comme membre de notre Compagnie, il m'honora de son amitié. C'est avec émotion que je salue sa mémoire.

Je ne parlerai pas plus longuement de notre confrère et ne ferai pas son éloge puisque c'est un privilège qui vous appartient. Mais il m'eût semblé commettre une ingratitude si, par ces quelques mots, je n'avais moi-même évoqué son souvenir en y associant toute notre Compagnie, au début de cette séance.

Les regrets provoqués par sa disparition sont atténués, il est vrai, par le choix même que nous avons fait de son successeur.

Certes, en vous désignant pour occuper son fauteuil, nous savions, Monsieur, qu'il vous serait difficile

de vous substituer à M. Gibelin, dans certaines parties de sa vaste activité intellectuelle. Vous m'aviez dit vous-même, d'ailleurs, que vous n'y prétendiez point et que vous ne vous sentiez nulle compétence dans le domaine de la philosophie allemande dont notre regretté confrère était un spécialiste averti.

Mais nous savions aussi que vous poursuivriez son œuvre dans le sens régionaliste, car vous êtes comme lui un fervent amoureux de notre terroir gardois, vous aimez comme lui vous pencher sur le passé de notre région pour essayer d'en retrouver les traces et d'en sauver les vestiges, s'il en est temps encore ; enfin, tout comme lui vous êtes épris de cette langue d'oc qu'il ne cessa de cultiver et dont vous-même vous inspirez pour en parfumer savoureusement vos ouvrages.

Vos origines et vos goûts vous prédestinaient à une telle œuvre.

Car vous êtes du terroir : vous êtes né au cœur même de ce département, dans cette vieille ville d'Uzès où, pendant quarante ans, votre père exerça les fonctions d'architecte-expert. Vos études secondaires, commencées dans le modeste collège uzétien, se terminèrent dans la classe de mathématiques élémentaires du Lycée de Nîmes... Mais chez vous, la fibre campagne vibrait plus intensément que la fibre citadine ; et vous alliez passer vos vacances soit à Saint-Maurice-de-Cazevieille, où vécurent certains de vos ascendants, soit à Euzet-les-Bains, pays d'origine de votre père. Là, vous étiez pleinement heureux, auprès de vos compatriotes campagnards, au contact de la terre des ancêtres... Et là, renouvelant le mythe d'Antée, vous vous rechargez d'énergie à ce contact pour pouvoir poursuivre vos études supérieures.

Ces études vous conduisent à l'Institut Electro-Technique de Toulouse, d'où vous sortiez en 1924 comme ingénieur.

Le service militaire, lui, vous conduit en droite ligne au Maroc où, pendant l'été et l'automne 1925, vous faites campagne contre Ab-del-Krim.

Puis, commence votre carrière professionnelle. Vous êtes chargé des distributions d'énergie électrique et de

gaz, à Vannes, en Bretagne, d'abord ; puis au Vigan, puis à Alès où l'électrification des campagnes bat son plein dans toute la partie nord du département.

Enfin, dès le début de 1944, sous l'occupation, vous vous occupez des toutes premières distributions en France de gaz naturel pur, à Saint-Gaudens, à Montrejeau, à Saint-Girons.

Et vos qualités professionnelles vous font nommer Directeur-Adjoint de l'E.D.F. du Centre Toulouse-Sud, qui assure la distribution de l'énergie électrique dans les trois départements du Gers, de l'Ariège et de la Haute-Garonne (Toulouse excepté).

Ce sera pour vous une heureuse fin de carrière dans ce poste élevé. Car vous rêvez d'activités différentes. Et, dès que les règlements administratifs vous le permettent, vous prenez volontairement votre retraite, estimant que ce n'est point vieillir que de mettre fin à ses activités professionnelles, si l'on sait en aborder d'autres. Et combien vous avez raison !

J'ai toujours pensé, quant à moi, qu'il est un art de vieillir ; ou, pour mieux dire, qu'il est un art de rester jeune tout en vieillissant.

C'est de garder intacte, avec ses facultés d'enthousiasme, d'émerveillement, ou de simple curiosité, une permanente volonté d'action. L'action physique conserve au corps sa souplesse ; les travaux intellectuels conservent à l'esprit sa verdeur.

Rien de tel pour ne pas vieillir que de donner un but à son activité d'homme, d'essayer de l'atteindre et de s'y consacrer avec cœur et avec foi !

C'est là tout le secret...

Il m'apparaît, Monsieur, que vous le possédez.

Car c'est pour donner un but à votre vie de retraité, pour ne pas rester inactif, que vous entreprenez des recherches historiques et que vous préparez avec amour ce qui, bientôt, deviendra votre premier ouvrage : « Euzet, mon pays ».

De cette petite patrie que vous chérissez, vous retracez les lointaines origines gallo-romaines, les tribulations dont, au Moyen-Age, elle souffrira ; vous faites

revivre, après les débuts de la Réforme, les guerres de religion qui l'ont ensanglantée ; vous narrez ensuite la révolte camisarde. Et, de proche en proche, vous en arrivez aux temps modernes, à la belle époque, à la grande guerre, aux combats de la Libération... Et vous terminez en donnant de judicieux conseils à vos compatriotes du terroir. Conservez, leur dites-vous, votre langue occitane ; retardez son agonie ; faites revivre chez vos enfants cette langue d'oc, la seule « à avoir jamais donné son nom à une province »...

Tel est ce livre qui est l'œuvre d'un chercheur dont la sensibilité aigüe fait revivre en poète son village. Car vous ne vous contentez point d'une sèche énumération de dates, vous ne voulez point d'une froide description des faits. Mais, vous adressant à vos feuillets manuscrits vous faites l'aveu suivant : « Je voudrais, leur dites-vous, que vous réflétiez, de cette petite patrie, le parfum de ses bois, le sifflement du vent contre le toit de ses maisons et le nuage d'or qui s'élève des troupeaux en marche ».

« **Euzet, mon pays** » vous a valu, il y a trois ans, le prix de Littérature régionale du Conseil Général du Gard. J'ai été heureux, faisant partie du jury à cette époque, de dire tout le bien que je pensais de cet ouvrage qui, par la suite devait obtenir le prix Ozenne de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse.

C'était là un très heureux commencement. Vous étiez décidé à poursuivre votre effort et vous vous'êtes remis au travail avec courage.

Et voici qu'étendant vos recherches à une région entière, vous avez, sans relâche depuis trois ans, consulté des archives, mené des enquêtes, réuni des documents, et rédigé un second ouvrage qui vient tout nouvellement de sortir de presses. C'est : « **Remontons la Gardonnenque** » qui est, comme l'indique le sous-titre, un panorama de la vie rurale de cette région à travers l'histoire du folklore.

Je ne l'ai pas encore lu.

Néanmoins, ayant eu le plaisir — ce plaisir rare et délicat de l'amateur de livres — d'en découper les

pages et de le feuilleter, je puis dire l'intérêt qu'à fait naître en moi ce tableau à la fois vaste et détaillé de la vie des habitants de cette Gardonnenque que vous nous apprenez à mieux connaître.

Vos lecteurs, Monsieur ne seront pas déçus.

Je ne puis, pour ma part, que vous complimenter encore de consacrer ainsi à toute une région de notre beau département un talent toujours prêt à se manifester.

Car vos recherches dans la vallée du Gardon vous ont amené à vous intéresser à la mystérieuse villa gallo-romaine de Tonance Ferréol, et c'est un petit opuscule que vous composez à ce sujet, suivi de réflexions sur une autre villa, sise à Saint-Maurice-de-Cazevieille.

Vous écrivez même des vers — et ce n'est pas pour nous étonner. Mais, est-ce pudeur ou modestie ? — vous les gardez presque tous dans vos archives... Vos poèmes ne seraient-ils pour vous que les miettes de votre activité littéraire ?

Mais, voilà que c'est au Gard tout entier que vous vous intéressez désormais. Affermissant vos méthodes d'investigation et élargissant vos enquêtes, vous préparez maintenant un ouvrage sur « **Les surnoms collectifs des habitants de nos villes et villages gardois** ».

Ce sera là, j'en suis sûr, un très bon travail régionaliste et des plus captivants.

Tous ces travaux, passés ou présents, dont je viens de faire une rapide énumération, vous ont acquis, Monsieur, la sympathie unanime de notre Compagnie. Ce sont là des titres qui vous désignaient pour prendre place parmi nous ; et ils sont en outre les garants de ce que vous pouvez nous apporter encore.

Au début de ce propos, j'évoquais la mémoire de M. Gibelin, dont vous allez nous parler dans quelques instants. Il se fût réjoui de vous savoir des nôtres. Tout comme lui je m'en réjouis aujourd'hui et suis heureux de vous accueillir comme membre de cette Académie, sachant, mon cher confrère, que nous trouverons en vous un amoureux épris de notre région, un chercheur

averti de son passé, curieux de son présent, soucieux de son avenir et, pour tout dire enfin un chantre passionné de notre beau terroir gardois ».

M. Bernardy prononce le discours suivant :

Monsieur le Président,  
Mademoiselle,  
Messieurs,

« Me voilà tout ému ! Etre admis au sein de votre Compagnie n'est pas un mince honneur et croyez que je ressens vivement la faveur dont je suis l'objet. Mon émotion est donc bien compréhensible et excusable et je ne pensais pas, lorsqu'il y a à peine deux années, je redevins Nimois, que vous m'accueilleriez et si vite et si bien. Aussi, il me revient en mémoire une anecdote, citée en pareille circonstance par l'un de vos confrères, il y aura bientôt de cela deux décennies : Le doge de Gênes fut, paraît-il, reçu à la Cour de Louis XIV. Comme on lui demandait ce qui l'avait le plus étonné, il aurait répondu : « C'est de m'y voir » !

C'est cette réflexion qui me revient à l'esprit lorsque je me vois moi-même à cette place qui fut occupée par tant d'éminentes personnalités ; et les paroles bien trop élogieuses prononcées tout à l'heure par vous, Monsieur le Président, ne m'ont pas convaincu que je puisse être comparé, même de loin, avec eux.

Ma longue carrière dans une profession industrielle m'a obligé beaucoup plus à écouter et à agir qu'à parler, entraînant une absence de facilité d'élocution et d'éloquence qui me contraint de faire une bien piètre figure vis-à-vis des remarquables orateurs qui m'ont ici précédé, qu'ils soient Maîtres du Barreau, distingués Professeurs ou Prédicateurs éclairés.

Et cette infériorité prend, à mes yeux, toute sa valeur lorsque j'évoque le passé de mon prédécesseur, l'éminent Professeur Gibelin.

\*  
\*\*

Evoquer sa mémoire et faire son éloge constituent pour moi une tâche, tout à la fois relativement facile

et terriblement hérissée de difficultés ; je m'explique sans tarder sur cet apparent paradoxe.

La tâche est relativement facile, dis-je, car M. Gibelin, gros travailleur, a énormément produit et l'énumération seule de ses œuvres permet de remplir une notable partie de cette allocution. Mais les difficultés s'accroissent pour moi avec l'analyse de tous les aspects de cette production. L'érudition, la profondeur de pensée et la variété des ouvrages font surgir une multitude d'écueils qui n'apparaissaient pas tout d'abord.

Parallèlement, l'analyse du caractère de M. Gibelin et en particulier sa grande modestie et son effacement voulu me rassurent quelque peu.

Nimois d'origine (il est né en effet le 13 Octobre 1875, rue des Fours-à-chaux, au N° 3 exactement) il vint tout enfant suivre les cours, tout près d'ici, au Lycée de la Grand'Rue. Il en parle avec amour de cette enfance studieuse et l'évoqua, à plusieurs reprises, dans cette enceinte même.

Il lui plut alors de se dépeindre un peu sous les traits « d'un petit garçon timide, gauche et malingre, « qui, sa serviette sous le bras, se hâte car il redoute « d'être collé, s'il est en retard, par le Censeur, le « maigre M. Batut ou le surveillant général le gros « Guérin ». Plus loin, il ajoute : « Ce petit garçon aime « à jouer au cheval fondu ou à semelle, aux billes « ou aux barres, voire aux gendarmes et aux vo- « leurs ». Mais il ignorait à ce moment là la rue Do- « rée, la « Carrièro Dourade » et il s'en excuse ».

Bachelier, le voilà continuant ses études à Montpellier d'abord, à Paris ensuite. Doué d'une grande facilité pour apprendre les langues vivantes ou mortes, il orienta particulièrement son activité vers celle de Goethe, peut-être sous l'influence de sa mère qui était d'origine allemande puisque née sur la rive Nord du Lac de Constance. Cette langue, il la connaît si parfaitement qu'il n'hésitera pas, tout au long de sa vie, à entreprendre de nombreuses traductions qui feront partout autorité.

Pour l'instant, travailleur acharné, il poursuit ses études de lettres et passe trois licences : de langues vivantes, de langues classiques et de droit.

Et le voilà successivement Professeur au Lycée d'Alès, puis au Lycée de Nîmes et enfin à celui de Clermont-Ferrand.

Parallèlement il prépare d'autres examens : le diplôme d'études supérieures, l'agrégation de grammaire et enfin le doctorat qu'il obtient en Sorbonne. C'est là qu'il soutient sa première thèse, la plus importante, qui traite de « L'esthétique de Schelling » bientôt suivie par une deuxième sur « L'esthétique de Schelling et l'Allemagne de Mme de Staël ».

Après une vie toute vouée au Professorat et aux Lettres, retraité, il se retire à Nogent-sur-Marne. Mais l'homme actif qu'il fut toujours ne peut, ni ne veut, rester inoccupé et il devient chargé de cours de langues anciennes à la Faculté protestante de Paris, puis Membre de la Société d'esthétique de la Capitale.

Mais les tristes années de guerre et d'occupation sont là et c'est cette occupation même qui est la cause du retour de M. Gibelin dans sa ville natale. Il quitte donc sa paisible retraite de Nogent-sur-Marne, en 1941 et s'en vient dans cette zone sud, plus calme et encore non occupée. Ainsi les douloureux événements qu'a subis notre pays ont, pour Nîmes tout au moins, cette conséquence heureuse que fut le retour dans son sein de l'un de ses enfants les plus éminents.

L'Académie de Nîmes d'ailleurs lui rend immédiatement un hommage mérité en le recevant, dès le 20 Mars 1942, comme Membre résidant, en remplacement de M. Roche. Elle ne fait, ce jour-là, que confirmer son jugement antérieur, puisqu'elle l'avait déjà élu Membre non résidant deux ans auparavant.

M. Gibelin ne trahit pas l'estime que votre compagnie avait mise en lui ; il fut très assidu aux séances et fit, à cette place même, des communications nombreuses qui furent toutes très remarquées et appréciées ; il présida même vos débats au cours de l'année 1949.

Ayant ainsi retrouvé sa ville natale, ses souvenirs

et ses amis d'enfance, il ne songera plus à repartir lorsque, le calme ayant succédé à la tempête, la paix sera revenue.

Mais pendant l'automne 1959, il perd la compagne de sa vie ; il s'éloigne alors à nouveau dans la région parisienne, auprès de son fils. Ce deuil cruel est pour lui un désastre physique et moral qu'il ne surmontera pas. Ne pouvant supporter la disparition d'un être cher ni la solitude, inconsolable, il s'éteindra quelques mois après, le 13 Octobre 1960, jour anniversaire de sa naissance.

Sa modestie inégalée, alliée à une grande érudition, et à un esprit plein de malice, lui avait valu l'estime de tous ; sa disparition laissa un grand vide et des regrets unanimes auprès de tous ceux qui le connurent.

\*

\*\*

Voilà ce que fut la vie exemplaire du professeur Gibelin. Jetons maintenant un regard sur son œuvre qui est considérable. Arbitrairement, nous allons la diviser en trois parties : les traductions, l'œuvre philosophique et enfin l'œuvre régionaliste en langue française et en langue d'oc.

Connaissant d'une façon parfaite la langue allemande, il traduit, entre ses cours, un grand nombre d'ouvrages philosophiques et publie, sous son nom, certaines de ses traductions ; mais d'autres lui sont demandées par des professeurs de la Sorbonne ; commentées par ces derniers, elles seront publiées sous un autre nom que le sien et feront autorité. Ainsi d'autres bénéficieront de ses savants travaux.

Voici, sans commentaire, une énumération de ses traductions :

De Kant : La critique du Jugement ;

Le conflit des Facultés ;

La religion dans les limites de la simple raison ;

La critique de la raison pratique ;

Premiers principes métaphysiques de la science et de la nature ;

Titres auxquels il faut ajouter toute la correspondance de cet auteur. C'est la seule traduction française complète qui existe à l'heure actuelle. Si elle n'a pas été éditée, elle est du moins sauvegardée, puisque M. Gibelin lui-même a fait don de son manuscrit à la Bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure.

Dans les traductions d'auteurs allemands nous trouvons encore :

D'Hégel : Leçons sur la philosophie de l'histoire.

De Fichte : L'état commercial fermé.

De Schopenhauer : La quadruple racine du principe de raison ;

et je ne suis pas certain de n'en point oublier.

L'étude de ces auteurs l'incita à des réflexions philosophiques dont l'Académie de Nîmes a largement profité dans une multitude de communications. Sa thèse sur « l'Esthétique de Schelling et l'Allemagne de Mme de Staël » permet à l'Académie d'entendre M. Gibelin parler sur :

- les idées religieuses de Mme de Staël, d'après « de l'Allemagne » ;
- une source du classicisme allemand ;
- période de lumière en Allemagne.

Sur Goethe, ce sont maintenant cinq communications qu'il fit à cette place même :

- esquisse sur la vie et la carrière de Goethe ;
- affinité élective de Goethe ;
- mot : « Plus de lumière » attribué à Goethe mourant ;
- composition du Faust de Goethe ;
- hellénisme du second Faust de Goethe.

A deux reprises maintenant, il parle ici d'Henri Heine : la première fois sur la vie du poète, la seconde sur le théâtre français en 1830, d'après Heine.

Nietzsche n'est pas négligé et c'est d'après cet auteur : « la naissance de la tragédie ».

Par ailleurs, il traite de « l'influence de la philoso-

phie sociale de Fichte et commente ensuite « l'état commercial fermé » de cet auteur.

Nous avons vu qu'il a traduit Schopenhauer, ce qui lui permet d'exposer remarquablement ses « principes de l'esthétique ».

Mais ses études ne se bornent pas aux seuls auteurs allemands et nombreux parmi vous sont ceux qui l'ont entendu parler successivement :

- des sources grecques de Phèdre ;
- du conte « L'homme qui a perdu son ombre » ;
- de ses réflexions sur le mot d'Agnès dans « L'École des Femmes » ;
- des sources de la fameuse strophe de Lefranc de Pompignan ;
- du dialogue de Lucien Hermotine ;
- des domaines de Mme de Sévigné en Bretagne et en Bourgogne ;
- du cheval de Bonaparte.

Enfin, son esprit toujours en éveil, lui permet d'exposer ses idées sur : — le rôle de la volonté dans la confection de l'œuvre d'art et — une nouvelle méthode de critique littéraire.

Cette sèche énumération nous prouve que ses vues s'étendaient dans les domaines les plus divers, aussi bien philosophiques qu'artistiques et littéraires.

L'Académie des Sciences morales et politiques l'a bien compris puisqu'elle lui décerna, en 1953, pour l'ensemble de son œuvre, un prix sur la Fondation Jean Reynaud.

\*  
\*\*

Malgré tout l'intérêt que représente cette œuvre considérable, je ne veux pas m'étendre sur elle, préférant vous parler plus en détail de son œuvre régionaliste qui est tout aussi considérable et peut elle-même se scinder en deux :

D'une part, il fut un témoin de la vie nimoise et l'amour de sa ville natale l'incite à nous conter, en temps que témoin, des événements et des souvenirs personnels.

C'est ainsi qu'il nous décrit le tour de ville à Nîmes en 1880, qui est une agréable rétrospective sur la vie de la cité à cette époque, sur ses personnalités, sur les vieilles rues tel le four à chaux de la place Balone, sur ses pittoresques habitants tels les ouvriers en taïoles et les resquilleurs du théâtre, sur les événements locaux, sur les établissements en vogue : le café Peloux, le Tortoni et le petit Saint-Jean.

Une autre fois il évoque, dans ses souvenirs d'enfance, l'immeuble de l'ancien Lycée de la Grand'Rue qui est devenu aujourd'hui, à la fois Musée et Bibliothèque municipale : « Sévère et sombre, dit-il, avec des « murs épais, noircis, ridés par le temps et l'humidité ». Mais le philosophe pointe aussitôt à l'évocation de ces souvenirs : « Que les générations nouvelles, dit-il, qui jouissent du Lycée du Boulevard Victor-Hugo, soient supérieures à leurs aînés, dans la mesure où cet édifice l'emporte en salubrité et en confort sur l'austère et sombre collège de la Grand'Rue et qu'elles conservent aussi bien qu'elles, le culte du bon sens, des idées claires, des traditions classiques, bref de tout ce qui constitue l'esprit spécifiquement français ». C'est un vœu, auquel je crois, nous pouvons tous nous associer encore aujourd'hui.

Sur Nîmes, M. Gibelin nous parle encore tour à tour :

- de l'orthographe de Nîmes et du fameux accent circonflexe qui a remplacé le S de Nîmes ;
- de la baronne de Feuchères et de ce fameux héritage qui, finalement, à travers un accident ou un crime célèbre, a valu à l'Institut de France le magnifique domaine de Chantilly avec ses inestimables collections et à Nîmes, une Avenue qui contribue encore à sa beauté ;
- Il parle aussi des plongées à faire au creux de La Fontaine pour y poursuivre les récupérations d'objets d'art qui furent si nombreuses dans le passé ;
- De Frédéric Paulhan, philosophe nîmois de valeur, qui fut Conservateur de la Bibliothèque de la Ville.

Mais son œuvre régionaliste ne se borne pas à ces diverses évocations du passé. Son grand amour pour la langue populaire, pour cette langue d'oc, aujourd'hui méconnue et méprisée, se fait sentir en lui à tout instant.

Il pense avec moi qu'elle est le reflet intime de l'âme du pays. Elle a rayonné pendant dix siècles des Alpes à l'Océan, se déformant de région en région, pour mieux épouser les particularités de chaque terroirs.

Et pourtant, « nostra lengo mesprisado » comme dit déjà Mistral, meurt. Pendant des décennies, on s'est efforcé de la tuer. On la proscrivit partout, au sein des familles, aussi bien dans les bourgs et les villes que dans les campagnes.

Pendant ce temps, des intellectuels, en majorité étrangers, commencent à étudier les langues romanes en général et la nôtre en particulier. Ils la trouvent tellement admirable qu'ils y consacrent de longues et abondantes études. Quant à nous, malgré quelques rares chaires dans les facultés du Midi, nous attendons qu'elle soit pratiquement morte pour nous repentir de notre mépris.

M. Gibelin fit cependant exception à cette règle.

En parlant ici même en langue d'oc, il continuait une tradition vieille de plus d'un siècle et demi. Certes, au XVII<sup>me</sup> et XVIII<sup>me</sup> siècles, l'Académie l'ignorait et ne parlait que la langue de la Cour. Mais, en 1805, un Membre éminent, M. Louis Aubanel, présenta un recueil de poésies de Fabre d'Olivier, traduites en vers languedociens. Les Académiciens, peut-être un peu surpris, accueillirent cependant le recueil « avec distinction » c'est tout au moins ce que nous disent les Annales.

Depuis cette époque, les communications sur des œuvres en langue d'oc furent nombreuses et appréciées. Un autre Académicien, M. Trellis, précisait que les formes les plus pures de cette langue étaient parlées entre le Rhône et l'Aude. Plus tard, Reboul, Canonage, le populaire Bigot, le professeur Guérin, firent part à l'Académie de leurs nombreuses œuvres « en lengo nostro » M. Gibelin, a largement continué dans cette voie.

Passionnément épris de son pays natal, des mœurs de ses habitants et de leur langue populaire, il consacra une notable partie de son activité à mettre en valeur les poètes et écrivains du terroir et à composer lui-même des contes en langue d'oc qu'il dénomma « Countos Némaousens » : Contes nimois.

Pour les poètes du terroir, à tout seigneur tout honneur, il évoqua en premier lieu Mistral, grâce au journal de sa Muse « Dono Andriano » nom qu'il a donné lui-même à Mme Adrien Dumas. Mistral se plaisait à venir dans cette maison de la rue Briçonnet où l'Académie a fait apposer une plaque pour rappeler cette période faste ; le salon y était un ardent foyer intellectuel dont l'hôtesse était l'âme ; c'est elle qui sut imposer Mistral à un public de plus en plus étendu.

Le voici maintenant évoquant Bigot dont tout le rapproche, sa façon de voir, de parler, de penser. C'est lui qui, en 1947, à l'occasion du Centenaire de la mort du plus populaire de nos poètes locaux, fait une remarquable communication sur celui qui a si bien dépeint les Nimois, avec leurs vertus et leurs travers, et a donné à notre ville un hymne : « La Nimousendo » que les gens d'aujourd'hui paraissent avoir complètement oublié et qui, à mon avis, devrait bien revivre dans cette fête qui est en passe de devenir célèbre « La Féria ». Souhaitons que cette lacune soit comblée à l'avenir.

Et ce sont ensuite les comptes-rendus des œuvres d'un aimable poète d'oc, le félibre Vézian, qui nous donna « Lou paniéroun dé galéjado » et diverses fables excellentes. Voici maintenant des considérations sur « les idiomes locaux », puis sur « la galéjade », cette joyeuseté si typiquement méridionale et si différente de l'esprit français et de l'humour anglais.

Par quel heureux hasard devons-nous à M. Gibelin, d'avoir tiré de l'oubli une brochure rarissime ? Ou a-t-il retrouvé l'un de ces exemplaires ? Qu'importe ! Cette brochure, dans un dialogue anonyme en langue d'oc, évoque le passage dans notre ville du Comte d'Artois en 1814 ; deux bons Nimois décrivent les cérémonies qui se déroulèrent à cette occasion avec un enthousiasme et une ferveur touchante. Tout donne à

penser que de nombreux exemplaires de cette brochure furent détruits pendant les Cent jours ce qui expliquerait sa rareté.

Voilà, en résumé, comment M. Gibelin sut mettre en valeur les œuvres des conteurs et des félibres locaux et régionaux.

\*  
\*\*

Et j'en arrive maintenant à son œuvre personnelle en langue d'oc.

Sous le nom de «Countos némauousens» il écrivit, en prose, dix petits contes dont cinq furent lus ici même. Afin qu'ils ne soient pas irrémédiablement perdus, il demanda à son fils d'en déposer les manuscrits à la Bibliothèque Municipale de Nîmes, ce qui fut fait. C'est grâce à cela que j'ai pu, à la fois en prendre une complète connaissance et les savourer tout à loisir. Ce fut pour moi une occupation fort réjouissante malgré les difficultés inhérentes à tout manuscrit, car les réflexions drôles et les réparties vivantes y abondent à chaque ligne.

Je vais m'efforcer, dans une synthèse, hélas trop courte, de vous en donner un aperçu ; mais ce pâle et fade résumé va priver tous ces récits de leur naturel savoureux et de leur fraîcheurs primitive. D'ailleurs, vous le savez, toute traduction et peut-être celle des textes en langue d'oc plus que toute autre, fait perdre aux textes d'origines une grande partie de leur essence même, de leur sel et de leur esprit.

L'un des manuscrits manque cependant, un seul, un de ceux qui fut lu ici même : Bobino. Peut-être des chercheurs, plus heureux que moi-même, pourront un jour le retrouver.

Dans les neuf autres, M. Gibelin met en scène et fait parler toujours le même groupe de personnages, presque tous de la même famille, marquant ainsi une rare continuité de vue.

Voici donc la liste de ces acteurs qui sont tous de bons et populaires Nimois :

— Mingaud, un habile tafataïre de la Placette qui se-

ra victime de la crise du textile et réduit au chômage, il en mourra d'ailleurs !

- Minguette, sa femme, une commère à l'esprit vif et alerte, mais quelque peu acide et très vaniteuse;
- Louiset, leur fils, d'un caractère parfois difficile, qui est loin d'avoir les vertus et l'esprit du père et qui n'entre en scène qu'une seule fois ;
- Justinette, leur fille, excellente couturière, qui se mariera avec un garçon fainéant et bon à rien, nanti de tous les défauts : Joseph ;
- Du ce mariage naîtra un fils, Bouteti, qui, lorsqu'il aura lui-même 70 ans, fera pendant l'occupation, de 1943, et à l'occasion des restrictions alimentaires, une sortie avec M. Gibelin lui-même.

Ce dernier fait et certaines réflexions de ces personnages nous autorisent à penser que l'auteur a réellement décrit et mis en scène des gens qui vécurent dans son voisinage et qu'il a bien connus mais dont les noms ont, évidemment, été travestis. C'était pendant son enfance qu'il a connu les uns, pendant les tristes années d'occupation qu'il a fréquenté le dernier. A ces acteurs habituels, nous devons ajouter, tantôt divers voisins et amis, et en particulier Testo-Négro, dont le mazet, sur la route d'Alès, joue un grand rôle dans plusieurs récits, tantôt des acteurs de passage qui content tour à tour, avec simplicité, les événements de la vie journalière, mais toujours avec une verve étourdissante.

Le déroulement des événements nous a permis de classer ces contes dans leur ordre chronologique et c'est dans cet ordre qu'ils vont être évoqués.

C'est d'abord, **Tabouret**. L'action se déroule en Mars 1875. Le tafataïre Mingaud prend son repas. C'est un grand travailleur et un excellent ouvrier de cette industrie textile si florissante à Nîmes à cette époque ; ses qualités lui permettent de fort bien nourrir sa famille. Son fils Louiset se plaint cependant de voir trop souvent apparaître sur la table familiale un même poisson de mer « Lou granau ». Le père, avec sagesse, lui conte alors l'histoire de « Tabouret », un mendiant cul de jatte que la générosité des passants per-

met d'entretenir dans une obésité impressionnante. Tabouret a l'imprudence de se plaindre un jour, en public, à sa femme, d'avoir sur sa table trop fréquemment du « gigoton ». Il aggrave son cas en se gaussant des ouvriers qui travaillent beaucoup plus et gagnent beaucoup moins que lui. L'incident est colporté dans tout Nîmes et Tabouret, honni de tous, doit s'enfuir à Montpellier. La morale jaillit d'elle-même : D'une part, les meilleures choses lassent et d'autre part il ne faut être envieux de personne.

Voici maintenant le deuxième conte **Lou Lyonnès**, dans lequel l'ami Testo-Négro raconte à Mingaud l'histoire d'un riche lyonnais qui, trois jours après son mariage, fut abandonné par sa femme qui s'empessa de s'enfuir avec son propre frère. Triste et sympathique, le malheureux s'en vient élire domicile dans un mazet de la route d'Alès où il pratique la noble profession de chiffonnier. Son travail et son bon cœur lui permettent ainsi d'envoyer assez fréquemment de l'argent aux fugitifs. Mais un jour il se trouve quand même ruiné et se pend de désespoir. Il a cependant pris la précaution de convoquer le couple volage à son soi-disant château de la route d'Alès. Espérant un fructueux héritage, les amants ingrats arrivent bien vite ; leur déception est immense et leur discussion est dénuée d'aménité ; ils calomnient à qui mieux mieux celui qui, trompé, s'est ruiné pour eux. Voici la conclusion : si quelquefois les ouvriers ont de mauvaises femmes, les gens en lévite en ont souvent de bien plus mauvaises.

Cependant, sur Nîmes, s'abattant des jours bien sombres. La florissante industrie textile est sur le déclin ; les ateliers ferment, le chômage s'étend de toute part : c'est le conte de **Béranger**.

Les ouvriers, avec un grand courage, réagissent en général en cultivant les faïsses de leur mazet et en vendant, sur le marché, les produits ainsi récoltés. Voilà comment Testo-Négro, de tafataire, c'est-à-dire ouvrier en taffetas, devient rachalan, c'est-à-dire paysan. Ainsi la grande majorité d'entr'eux arrive à tenir et, peu à peu, à se reconverter. Cependant Béranger fait

exception à cette règle ; réfractaire au travail de la terre, il veut faire de la politique. Il court donc les réunions électorales pour y défendre les ouvriers chômeurs livrés sans aucun secours à eux-mêmes et il le fait dans la seule langue qu'il veuille connaître, la langue populaire. Sa verve fait tant de bruit qu'il finit par être nommé balayeur municipal, ce qui le rend vaniteux. Alors la « vox populi » se moque de lui. Comme on le sait sans instruction aucune, ses voisins lui parlent de son porte-plume (qui est son balai) et de son encrier (qui est son seau). La morale, car une morale se dégage toujours de chacun des contes de M. Gibelin, c'est l'éloge du travail et de l'effort des chômeurs pour surmonter leur misère d'une part, c'est aussi la critique des politiciens et des vanités humaines d'autre part.

Dans **La mort de Mingaud**, l'auteur évoque encore le chômage dans le textile nimois et le pénible état des travailleurs. D'excellents ouvriers sont obligés de vivre au crochet de leur femme et en sont réduits à faire chez eux le ménage. C'est le cas de Mingaud qui, finalement, quoique ouvrier hautement qualifié, est contraint de s'embaucher comme balayeur municipal. Un jour, en balayant la neige, il prend froid et meurt. La perte de son métier de tafataire a tué le corps, c'est certain, mais elle avait déjà tué le moral car il avait perdu le goût de la galéjade qu'il avait au plus haut point. Les commères de la Placette, après l'avoir critiqué d'être chômeur, lui trouvent toutes les qualités ce qui fait ressortir la véracité du troisième volet du tryptique de notre vieux proverbe : Faou naïtré pèn estré pouli, sé marida pèn estré riché et mouri pèn estré bravé. La veillée funèbre cependant est contée d'une façon réjouissante grâce à toutes les réflexions drôles, à la fine observation des caractères de chacun des assistants, et aux coutumes de circonstance.

Voilà Minguette veuve. Dans un nouveau récit, elle se plaint de son triste état avec tant d'éloquence qu'elle réussit à se faire inviter à diner, au quai de la Fontaine, chez l'industriel même qui était autrefois le patron de son mari. Dans sa joie débordante, elle s'en vante dans tout le quartier et éblouit ses voisines avec

le récit du festin présumé. Hélas, on lui sert le plat le plus populaire et le moins apprécié : **Des castagnos blanquetos** ». C'est d'ailleurs là le titre de ce conte. Sa déconvenue est grande, ses lamentations et sa colère ne le sont pas moins. Mais une belle brochette de défauts nimois sont mis en relief : aussi bien l'envie, la gourmandise et la vanité des uns, que la parcimonie des autres.

Voici maintenant que Justinette, la fille de Minguaud, grandit et est en âge de se marier. C'est le **Mariage de Justinette**. Excellente couturière, quoique un peu fière, elle croit trouver un brillant fiancé en la personne d'un jeune provençal qui fait à Nîmes son service militaire dans l'artillerie. On le reçoit, on le cajole, jusqu'au jour, où, libéré, il ne reparaît plus. Justinette se lamente et « crébara dé bisqua ». Mais sa mère ne l'entend pas ainsi. Après enquête, elle retrouve le jeune homme sur le point de se marier, dans un Mas, de l'autre côté du Rhône. Minguette tempête, mais en vain. Alors Justinette, de dépit, épouse un clerc. Le mariage est presque somptueux et éblouit la Placette. Hélas, il faut bien vite déchanter car le jeune mari se révèle paresseux et dépensier ; toute sa vie il se fera d'ailleurs nourrir par sa femme. Le récit est vivant et coloré, il rappelle par certains côtés la « Sézette » de Bigot. L'envie, la jalousie, la vanité, le dépit sont ici comme ailleurs fustigés de belle manière.

Mais le temps passe et voici dans un septième récit : **La fin de Minguetto**. Veuve et âgée, elle a alors plus de 80 ans, elle s'en vient habiter chez sa fille avec son chien Marounet. Les commères de la rue de la Casernette l'avertissent de la vie stérile et dissolue de son gendre Joseph, pilier de café et coureur de jupons. Lorsqu'il rentre tard dans la nuit, Marounet aboie tant qu'il peut et sa conduite est ainsi signalée à la famille et à tout le quartier. Il faut parer à cela. Pour s'en débarrasser, Joseph réussit un jour à faire prendre Marounet par la voiture de la fourrière ; la Placette est en révolution mais le chien disparaît à jamais. Minguette en est très affectée et tombe malade. Elle arrive cependant à survivre à son gendre détesté, car Joseph, complètement ivre, est un soir victime d'un ac-

cident. Minguette, tout heureuse d'être débarrassée d'un si triste individu, peut alors mourir en paix.

En bon Nimcis, M. Gibelin ne pouvait pas ne pas parler de **corrida**. Dans un mazet de la route d'Alès, il nous fait conter par le vieux tafataire Gas, devenu rachalan par le chômage forcé, l'une des plus célèbres d'entr'elles : celle du 9 Août 1885 où le célèbre matador Frascuelo fut grièvement blessé à son deuxième taureau. Le remboursement est demandé, l'émeute gronde, les arènes sont mises à sac sous une avalanche de projectiles. Gas, après avoir vu cela, ne veut plus retourner aux arènes. Cette corrida, aujourd'hui oubliée dut être fort célèbre puisqu'elle fut gravée sur le cuivre par l'excellent artiste Lepère. J'ai eu la bonne fortune, il y a quelques années, de retrouver à Paris cette gravure ne pensant pas que j'aurai un jour l'occasion de l'évoquer ici ; et il y a quelques semaines j'en ai pu admirer un deuxième exemplaire au Musée du Vieux Nîmes.

Dans un dernier conte, nous revenons à la famille Mingaud avec le petit-fils, Bouteti, aussi fainéant d'ailleurs que son père Joseph. Mais un demi-siècle s'est écoulé car l'action a lieu pendant les années sombres de l'occupation. L'auteur lui-même, M. Gibelin, se met en scène. Il rencontre un soir d'été, Bouteti, devant la Maison Carrée, et accepte d'aller le lendemain faire une sortie et se baigner dans le Gardon, à une condition cependant : que l'on ne parlera que la langue d'oc. Le lendemain donc, les voilà tous deux en route, à pied bien entendu, vers le Mas de Charlot, avant Russan. Chacun se lamente sur les restrictions actuelles et regrette l'abondance d'autrefois.

— Mais, tout n'est pas restriction, dit Bouteti, qui prend pour exemple « les mollets des femmes qui prolifèrent avec les robes courtes et l'absence de bas ». Il évoque un ami qui faisait autrefois sept kms dans chaque sens pour pouvoir admirer ceux d'une « bugadièro ». Ainsi, en devisant, la route paraît plus courte aux marcheurs. La journée a été délicieuse même si le retour est plus lassant. Ce récit qui tourne tout entier autour des mollets féminins s'intitule d'ailleurs **Li boutèl**;

c'est une évocation de la vie pendant les tristes jours de 1943, où chacun s'ingéniait à se contenter de peu malgré la pénurie de nourriture et de savon et où, une journée à la campagne, était salutaire pour le moral et la santé.

Voilà donc l'œuvre de M. Gibelin en langue d'oc. Ensemble nous l'avons parcourue au galop sans en avoir pu apprécier les finesses que seuls les textes originaux peuvent révéler. S'il m'était permis d'émettre un vœu, je formerai celui de voir un jour cette œuvre éditée ; ce jour ne peut venir que si notre langue populaire, moins délaissée et moins méprisée, retrouve, auprès des populations méridionales, la place qu'elle mérite.

\*\*  
\*

En contemplant le panorama que je viens d'esquisser de l'œuvre complète de mon prédécesseur, je me sens enclin à la plus grande modestie et je n'ai pas le sentiment que je puisse, même de loin, remplacer un tel cerveau, ni un tel esprit.

Il ne me reste donc plus maintenant qu'à vous remercier encore une fois de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à prendre place parmi vous... et à mériter cet honneur. Soyez persuadés que je m'efforcerai de m'y employer de mon mieux ».



### SEANCE DU 9 JUIN 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence Lignières, Président.

Étaient présents : M.M. Chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Inspecteur Paganelli, Dupont, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Colonel de Balincourt, Davé, Flaugère, Velay, Hutter, Maître Tailhade, Thérond, Barnouin, Hugues, Nadal, Bâtonnier Lafage, Bernardy, Modeste, Bâtonnier Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nîmes a procédé à l'installation de M. Modeste, Trésorier payeur général, élu membre résident.

M. Lignières, Président, l'accueille en ces termes :

« Madame, Messieurs,

Au cours de notre dernière séance, j'ai eu le privilège de recevoir dans notre Compagnie, notre confrère M. Bernardy, Ingénieur retraité, dont vous savez avec quel bonheur il se consacre aux études régionales.

Il m'est particulièrement agréable aujourd'hui de recevoir, après l'ingénieur, un chef de service dont la vie professionnelle fut entièrement consacrée au Trésor Public et l'est encore.

Vous m'avez avoué, Monsieur, que c'était là un bien mince mérite pour le grand honneur qui vous est fait d'être admis dans notre Académie, et vous étiez confus, me disiez-vous, de vous présenter à nous les mains vides.

Les mains vides ? Nous examinerons plus loin ce point particulier.

Il me plaît, pour l'instant, de souligner que vous êtes appelé à pénétrer dans un lieu de bonne compagnie, où vous avez tout naturellement votre place.

L'Académie de Nîmes est une grande et vénérable dame qui tient salon : elle aime les beaux esprits, tout en se gardant elle-même d'être bas-bleu. Et elle

accueille volontiers tous ceux qui se réclament de cet « honnête homme » du XVII<sup>me</sup> siècle, qui lui fut de tout temps aussi cher qu'à son aînée, l'Académie Française. Celle-ci, dès l'origine, ouvrait ses portes à des écrivains et à des érudits, certes, mais aussi à des avocats, à des médecins, à des magistrats, à de grande commis de l'État... Aurions-nous tort de suivre son exemple et d'accueillir, comme elle, l'homme cultivé, soucieux de bon ton, pour lequel la politesse est une vertu essentielle et qui, par sa culture, peut soutenir avec honneur toute conversation ?

N'est-ce pas en songeant à l'honnête homme de son temps qu'un certain Jean de La Bruyère, un de vos prédécesseurs, Monsieur, puisqu'il eut une charge de trésorier des finances en la généralité de Caen, n'est-ce pas, dis-je, en songeant à l'honnête homme de son temps que La Bruyère dans son livre **Les Caractères** écrivait tant d'aphorismes, tant de jugements qui, malgré l'écoulement des siècles, restent éternellement vrais ?

Parle-t-il des manières polies ? « elles donnent cours dit-il, au mérite et le rendent agréable ».

Parle-t-il de l'esprit de conversation ? « il consiste, affirme-t-il, moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres ».

De l'amitié ? « L'on ne peut aller loin dans l'amitié, dira-t-il, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts ».

Des louanges ? Il pense qu'on ne peut les rejeter indifféremment « l'on doit être sensible, dit-il, à celles qui vous viennent des gens de bien ».

Que La Bruyère traite de « la façon dont se cultive entre amis le plaisir de la Société » ou des « devoirs qui nous coûtent », ou de tant d'autres sujets, il dresse à notre usage, tout en fustigeant les défauts et les travers des hommes, un code de la bonne société de son temps, d'une bonne société que nous nous piquons de représenter encore à notre époque et au sein de laquelle, Monsieur, il nous est agréable de vous accueillir.

Mais, selon la tradition, — et pour ne pas déroger aux usages du bon ton — il m'appartient maintenant

de vous présenter à vos confrères en rappelant votre « curriculum vitæ ».

Vous êtes provincial, et, qui plus est, du Midi — ce qui n'est pas pour nous déplaire — Vous êtes né, en effet, à Agen, le 22 Mars 1899.

Je ne pense pas qu'il y ait parmi nous des méridionaux impénitents au point de vous reprocher de n'être point né dans notre Midi Méditerranéen le seul digne, à leurs yeux, d'être appelé le vrai Midi.

A peine vos études secondaires terminées, vous êtes mobilisé, et faites votre service militaire de 1918 à 1921.

Dès votre retour, votre carrière professionnelle commence, en 1922 par une nomination de commis du Trésor. Elle va connaître de rapides étapes.

En 1930, vous êtes percepteur à Gontaud, dans le Lot-et-Garonne.

En 1938, vous voici receveur des finances à Mâcon; et puis, en 1941, à Lunéville.

Onze ans-après, le 1<sup>er</sup> Avril 1952, vous êtes détaché auprès du Ministère de la France d'Outre-Mer, à Bamako, comme Trésorier Payeur du Soudan.

L'excellence de vos services y est récompensée en 1954 par le ruban rouge.

Et c'est du Soudan que vous reviendrez, le 1<sup>er</sup> Décembre 1959 dans la Métropole pour y être installé à Nîmes, comme Trésorier Payeur général du Gard.

C'est alors que j'ai eu le plaisir de vous connaître au cours de ces visites protocolaires qu'une excellente tradition maintient entre chefs de service.

Telle est, brièvement rapportée, votre vie professionnelle; mais ce rapide raccourci ne saurait donner une idée de l'étendue de vos activités intellectuelles ou artistiques.

Et il me faut bien la souligner maintenant, dût votre délicatesse en souffrir.

Pendant dix ans, à Lunéville, vous avez été le Secrétaire Général d'une Société artistique et littéraire dénommée le **Club des XI**. Vous y avez été également le Président de la **Société des Beaux Arts**; et nous de-

vinons tout ce que ces titres supposent de soins attentifs, de travail et de dévouement à la cause littéraire et artistique.

Il faut aussi que nos confrères sachent qu'au Soudan, vous avez été un infatigable propagandiste de notre langue et de notre civilisation puisque vous y étiez le Président de l'**Alliance Française**, et qu'à ce titre vous avez pris la parole en maintes réunions, présentant au public de Bamako, les écrivains et conférenciers qui y venaient en ambassadeurs de notre culture française... l'historien Dancette, le critique littéraire Max Pol Fouchet, bien connu à la Télévision..., d'autres encore.

Dirai-je enfin, et pour conclure, que vous êtes membre correspondant de la **Société des Sciences, Lettres, et Arts** d'Agen ?

Ce sont là, Monsieur, quoi que vous en pensiez, des titres qui ont retenu notre attention. Si le choix unanime de nos confrères s'est porté sur vous, c'est qu'ils pensaient avec moi que vous n'étiez pas l'inconnu qui se présentait à nous les mains vides, mais au contraire l'homme d'expérience, de culture et de bonne compagnie qui saurait apporter sa pierre à l'édifice que, jour après jour, nous construisons ensemble.

Vous succédez, et vous nous le rappellerez dans un instant, à un de nos regrettés confrères qui, architecte de son métier, nous fit de nombreuses et forts agréables communications, autant sur des thèmes divers, littéraires ou autres, que sur des sujets qui relevaient de son métier.

Nul doute qu'il n'en soit de même pour vous.

Et c'est pourquoi je suis heureux de vous délivrer maintenant le « dignus est intrare » et de vous accorder, mon cher confrère, le bénéfice de notre toute relative immortalité ».

M. Modeste répond en ces termes :

« Monsieur le Président,  
Mademoiselle,  
Messieurs,

Un de mes amis, me félicitant après avoir appris que votre Compagnie venait de m'honorer en m'ap-

pelant à prendre place dans ses rangs, ajoutait : « Et pourquoi donc vous a-t-on choisi ? ». Je ne pus que lui dire que je me posais la même question, sans y donner de réponse et que le fait qu'on se la posât autour de moi ne laissait pas que d'être peu rassurant.

Que mon ami ne se trouve-t-il aujourd'hui dans cette enceinte ! Il aurait été édifié par les paroles aimables que sa haute courtoisie et son affabilité naturelle ont dictées à M. le Président Lignières. Il mit tant de conviction dans ses compliments que j'ai failli moi-même être convaincu.

Dieu merci, plusieurs décennies au service de la chose publique ont laissé intact mon sens critique, tandis que les vicissitudes des saisons de mon âge, m'apprennent le sens de la relativité. Et je sais transposer dans le réel les images à qui la sympathie donne forme.

Je ne voudrais cependant pas, Messieurs, faire devant vous une crise de modestie et me déclarer indigne, comme il serait peut-être séant que je le fasse, de ceindre mon front de ces lauriers académiques qui, de pousser ici sur la garrigue, n'ont que plus de forte senteur et plus de salubre amertume.

Déclarer mon indignité serait mettre en doute le bien fondé de vos options et le judicieux de votre choix, alors que je sais bien qu'une sagesse raisonnée inspire seule vos délibérations, ces délibérations que vous voulez éloignées des passions stériles qui agitent le Forum et des controverses qui, malgré leur spiritualité, troublent parfois l'équanimité des plus pacifiques. La preuve en est que vous êtes accoutumés de désigner à l'unanimité ceux que vous invitez à siéger parmi vous.

Le fait est qu'à l'instar de vos illustres confrères du quai Conti, illustres par définition et pour beaucoup par constatation de leur talent et parfois de leur génie, vous ne vous contentez pas d'appeler à vous ceux qui se sont distingués dans les arts libéraux ou dans les arts plastiques. Vous tenez aussi à coopter des personnalités que, mise à part toute considération de mérite personnel, vous estimez représentatives de certaines formes des activités humaines. En élisant un Trésorier-Payeur Général, sans doute avez-vous voulu honorer une Administration, les Services du Trésor, dont

les manifestations sont protéiformes et de qui l'on pourrait presque dire que rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Peut-être avez-vous voulu également, en la personne de son représentant, et mettant en sommeil la vindicte du contribuable que nous sommes tous, rendre hommage aux Grands Argentiers de France qui, depuis Jacques Cœur jusqu'à M. Baumgartner, forment une longue lignée.

Peut-être encore vous êtes-vous rappelé que, dans les temps, les fonctions qui sont les miennes ont été remplies par des personnages qui eux, avaient leur place désignée dans toutes les Académies : Racine fut Trésorier Général de la généralité de Moulins et La Bruyère de celle de Caen. Je dois reconnaître que tous deux furent de bien critiquables fonctionnaires, n'ayant jamais, ni l'un ni l'autre, fait acte de présence dans leur circonscription. Leurs successeurs de l'époque contemporaine ont une plus stricte conception de leurs devoirs professionnels si, en compensation, ils brillent moins au palmarès des hommes illustres.

Quoiqu'il en soit, je suis profondément sensible à la faveur que vous me faites en me recevant dans votre compagnie, faveur d'autant plus marquée que je ne suis que depuis peu de temps citoyen de cette cité. Oubliant ma qualité d'étranger ou plus exactement, pour employer le juste mot de nos voisins d'Outre-Pyrénées, de « Forastero », vous me donnez d'emblée les plus belles lettres de naturalisation qui se puissent souhaiter.

Si mon admission me confère des privilèges et en particulier celui de m'imprégner auprès de vous de cet humanisme qui, exclu du siècle par les rigueurs d'une civilisation dont le matérialisme ne peut qu'effrayer, trouve un ultime refuge dans les académies telles que la vôtre, si mon admission, dis-je, me confère des privilèges, elle me dicte aussi des devoirs, devoirs au demeurant faciles à remplir et générateurs de toutes sortes de satisfactions. Il m'incombe d'être un bon académicien.

Cela me sera aisé, car je n'aurai qu'à suivre l'exemple de celui dont je vais occuper la place et dont la mort a rendu trop tôt le siège vacant.

Il n'est que de feuilleter la collection des bulletins de l'Académie pour se rendre compte que M. Henri Huc fut un académicien exemplaire. Nul plus que lui, jusqu'à ce que ses forces le trahissent, ne fut assidu aux séances. Et alors que tant de membres, m'a-t-on dit, font le désespoir de l'aimable secrétaire perpétuel de notre Société en lui remettant trop rarement études et communications — et fassent les dieux qu'il ne puisse me ranger jamais dans cette cohorte des trop occupés — M. Huc fit partager à ses confrères le fruit de son expérience, de ses lectures et de ses méditations avec une exactitude sans défaut. Il serait trop long de citer ici toutes les communications qu'il fit au cours de ses dix-huit années d'académicats. Mais l'on est frappé par l'éclectisme des sujets que la curiosité et la ductilité de son intelligence l'amenaient à traiter devant vous. Et qu'il parle de Laurent Tailhade ou de Dostoïewski, du dernier Prix Goncourt ou de Victor Hugo spirite, de la peinture moderne ou de l'action des masses sur les élites, c'est toujours avec une étonnante sûreté d'information, un esprit critique bien avisé, une libre expression de ses préférences et dans un style précis et sans inutiles fioritures.

Il n'est pas douteux que notre regretté confrère devait ses qualités à des dons naturels confirmés et transcendés par sa formation professionnelle. Il exerçait l'art de Vitruve et il l'exerça à une époque où les architectes se préoccupaient moins d'étonner par des recherches trop souvent gratuites que de construire des édifices destinés à durer, plaisant à la vue et fonctionnels avant la lettre ou plutôt avant le mot.

Sa place étant grande dans le monde des bâtisseurs, où la solidité de ses connaissances et la conscience de ses exécutions l'avaient vite classé parmi les meilleurs.

Après avoir fait ses études à Paris et s'être perfectionné dans les ateliers des grands patrons de l'époque, il avait ouvert un cabinet à New-York pour se pénétrer des principes de la jeune école américaine. Revenu en France, sa compétence lui fit confier les travaux les plus divers : on le vit édifier de grands magasins, dessiner de vastes ensembles, participer après

1918, à la reconstruction des régions dévastées par la guerre. Il eut même à surveiller les derniers travaux de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, ce monument si discuté à l'origine, mais qui a fini par s'incorporer dans le paysage parisien.

Quand, après de longues années de labeur efficace arriva l'heure du repos, c'est à Nîmes que Henri Huc choisit d'aller cultiver le jardin du sage. Dans ce jardin, l'Académie occupait un large carré : d'autres plates-bandes l'entouraient, la bibliophilie par exemple, ce plaisir des esprits raffinés. Notre défunt confrère présida longtemps l'Association des Bibliophiles Nimois, et il en fut l'animateur érudit et expert.

M. Huc, que vous aviez élu le 3 Mars 1943, est mort en Novembre 1960. Cette longue présence parmi vous suffirait à garder vivant son souvenir, encore que les hommes, et non pas seulement les Français, n'aient pas besoin de se plonger dans le Léthé pour avoir la mémoire courte. Plus tard, dans de nombreux lustres, quand nous serons partis prendre notre repos par les ombres myrteux, les Académiciens d'alors, semblables à nous, trouveront sans doute encore leur plaisir à lire, dans les recueils des années révolues, les communications d'Henri Huc, honnête homme et lettré plein de discrétion, tandis que le buste de Jean-François Regnard qu'il légua à notre Société, continuera de présider à leurs travaux avec le masque de gravité inquiète du véritable auteur comique.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux membres résidants. Sont élus : M. le Conseiller à la Cour Abauzit et M. Roger.

M. le Professeur Dupont présente ensuite une savante étude sur : Le Commerce du Blé dans l'Europe de XV<sup>me</sup> siècle.

1) Le problème du blé pose, à lui seul, au XV<sup>me</sup> siècle, l'essentiel des questions relatives au ravitaillement des divers pays. C'est là, en effet, une préoccupation constante et impérative en même temps qu'un sujet de lourde inquiétude liés à la fois au rendement assez médiocre des régions productrices, à l'irrégula-

rité des récoltes ; à la lenteur et au prix prohibitif des transports ; peut-être aussi aux spéculations sur les marchés de céréales.

Autant de raisons qui peuvent maintenir chez beaucoup de groupements de l'Europe Occidentale une crainte majeure : celle de la disette. Cette crainte pèse surtout sur les villes et les entraîne à envisager une véritable politique du blé (création dans certaines d'entre elles d'un office du blé destiné à surveiller et à régulariser par la constitution de stocks le ravitaillement fragmentaire).

Pour la mise au point de la question, la nécessité s'impose d'examiner successivement deux points :

- la répartition des régions productrices de blé, ainsi que leur importance ;
- l'organisation et le fonctionnement du commerce du blé.

II) Dans l'Europe Occidentale, on se trouve en présence de deux grandes zones de production, qui sont en même temps des zones de commerce :

a) **la Zone des plaines du Nord** avec l'Allemagne (grande zone de culture du blé liée à la colonisation germanique en pays slave. Fortes possibilités d'exportation). Les Pays-Bas et l'Angleterre, malgré une intéressante production ont besoin de faire appel à l'importation ;

b) **la Zone des régions méditerranéennes**, parmi lesquelles figure l'Italie (Italie du Sud et Sicile) capable d'alimenter une exportation. La péninsule ibérique (Espagne et Portugal) n'a qu'une production insuffisante, imparfaitement soutenue par l'apport des Canaries, des Madère et des Açores.

c) **entre les deux zones**, la France joue le rôle de charnière ; elle dispose de bonnes terres et, après les épreuves de la première moitié du XV<sup>me</sup> siècle, elle peut régénérer sa culture et augmenter avantageusement sa production de blé.

III) **Dans ces conditions, comment le commerce du blé s'ordonne-t-il ?**

a) **Dans la zone Nord** (Baltique et Mer du Nord)

il est dominé par la Hanse teutonique qui, disposant des ressources de blé des plaines allemandes, peut alimenter la Russie Occidentale, les régions scandinaves, dépourvues de céréales, et orienter ses exportations vers l'Angleterre et les Pays-Bas. Mais son action ne s'étend pas au delà de la Manche et ses méthodes provoquent souvent de vifs réflexes.

b) **Dans la zone méditerranéenne**, la circulation et le commerce des blés sont surtout liés à l'Italie du Sud et à la Sicile et contrôlés par les Florentins, les Vénitiens et surtout les Gênois qui se révèlent comme de grands brasseurs d'affaires.

c) **Quant à la France, elle peut à la fois** orienter ses exportations vers les Pays du Nord (rôle de la Normandie et de Rouen); vers les pays méditerranéens par l'intermédiaire de Marseille; vers l'Allemagne occidentale et la Suisse par l'intermédiaire de la Bourgogne.

IV) **De cet examen, il est possible de dégager** en conclusion les considérations suivantes :

- a) Rôle primordial de la circulation des blés ;
- b) Caractères tout à fait modernes que traduit ce commerce (courants d'exportations; opérations financières; participation des hommes d'affaires, etc...).
- c) Toutefois, pour l'instant, on ne peut s'en tenir qu'à des données générales, car on ne peut encore apporter les précisions souhaitées sur les notions de volumes et de prix.

M. Lignières en érudit et en artiste, évoque en se réservant de le faire plus longuement, le beau voyage qu'il a organisé et fait, en Galice et jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle.

M. Raoul Stéphan fait hommage de son dernier ouvrage : « Histoire du protestantisme ».

Il pose aussi la question de l'orthographe de nom de notre Ville.

M. Brunel lui donne satisfaction à propos de l'accent et de l'S qui l'un et l'autre ne doivent pas y figurer.



### SEANCE DU 23 JUIN 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, ancien Président.

Etaient présents : M.M. Hutter, Chanoine Anthérieu, Chanoine Homs, Colonel de Balincourt, Docteur Baillet, Mlle Lavondès, Barnoux, Bâtonnier des Guerrois, Nadal, Bâtonnier Lafage, de Régis, Modeste, membres résidants ; Marquis de Lordat, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Bâtonnier Lacombe développe sa communication intitulée « De Gagarine à Rivarol ».

Pourquoi dit-il ne pas dire au moins pour respecter la chronologie de Rivarol à Gagarine ?

Et pourquoi ce rapprochement inattendu de ces deux noms ?

En premier lieu parce qu'il ne s'agit pas d'histoire et ensuite parce qu'il s'agit de placer deux hommes face à un événement semblable :

L'envol d'un être humain qui, quittant la terre se lance dans ce qu'on nommait jusqu'à ce jour l'air et qu'on appelle aujourd'hui : « Le Cosmos ».

Il ne s'agit pas de contester le mérite de Gagarine qui a réalisé un exploit exceptionnel et pas davantage de faire allusion aux problèmes techniques.

Il s'agit de l'aspect humain que cet événement peut révéler.

Tout d'abord la réaction de l'opinion publique.

On a été jusqu'à dire que c'était un geste unique dans l'histoire de l'humanité analogue au voyage de Christophe Colomb.

L'exhaltation journalistique a contribué à propager une sorte de fièvre collective et il y a des gens qui sur la foi de leur journal sont déjà en imagination dans la lune. Gagarine n'a pas fait un vol vertical vers les étoiles mais un vol d'une hauteur de 200 kilomètres en moyenne et un tour de 40.000 kilomètres.

Voilà le premier exploit.

Et voici l'autre : qui nous reporte à deux cents ans plus tôt. Le 5 Juin 1783, une Montgolfière s'est élevée au-dessus de la terre et s'est balancée dans notre ciel au-dessus d'Annonay.

C'était bien la première tentative de l'homme pour s'emparer du domaine de l'air.

La première fois que quelqu'un se mouvait sans, toucher le sol.

Dès ce moment, des perspectives nouvelles excitaient les imaginations. Tout comme aujourd'hui on commença à s'occuper des aéronautes.

Qui sont ces Montgolfier ?

Maître Lacombe rappelle qu'ils étaient deux frères Etienne et Joseph dont l'un avait perfectionné l'industrie du Papier.

Un jour pendant le siège de Gibraltar, les Montgolfier qui se trouvaient en Avignon loin du théâtre des opérations se demandaient par quel moyen il serait possible d'entrer ou de sortir de cette forteresse étroitement assiégée. Une réponse leur vint à l'esprit, une seule voie restait ouverte, la voie des airs et un seul moyen la fumée pourrait permettre d'emmagasiner des vapeurs et de capter leur force ascensionnelle.

Les deux frères fabriquèrent un ballon en toile rendue étanche par une enveloppe en papier.

Il ne resta plus qu'à allumer du feu sous le ballon qui s'éleva et atteignit en 10 minutes une hauteur de 150 mètres.

D'où frayeur des paysans qui voyant tomber du ciel dans leur champ cet engin inattendu songèrent à quelque bête malfaisante, coururent dessus avec leur fourche, déchirèrent le ballon.

Quelques mois plus tard, l'expérience fut renouvelée à Paris avec en plus sous le ballon, un panier contenant des animaux.

Enfin, le 21 Novembre 1783, deux hommes à bord de la Montgolfière s'envolèrent au-dessus du Château de la Muette. C'était Pilatre de Rozier et le Marquis d'Arlandes. En moins d'un quart d'heure ils parcoururent 8.000 Toises exploit qu'ils renouvelèrent plus tard à Lyon.

Tel eut lieu ce jour-là, le premier vol de l'homme.

Ce vol eut un témoin Rivarol, qui se trouvait au Château de la Muette et rentré chez lui écrivit ses impressions.

L'opinion était très divisée : il y avait des enthousiastes et des détracteurs qui évoquaient notamment Cyrano de Bergerac et son Voyage dans la lune.

Rivarol fait la part des uns et des autres et notamment de l'exagération et distingue en même temps les phénomènes provenant de la volonté de l'homme et ceux provenant de miracles telle l'Ascension de Jésus-Christ.

Que sera-t-il de l'avenir et verra-t-on des machines volantes ?

On sait ce qu'il en a été.

Il signale aussi d'autres merveilles et notamment des têtes parlantes (qui présagent à la fois le phonographe et les robots).

Il conclut en disant que les têtes parlantes ne pourront pas remplacer les conversations des hommes et que devant tout événement le complément de tout art c'est l'homme.

C'est ce que conclut aussi l'orateur avec tout homme de bon sens.

M. le Marquis de Lordat parle ensuite de la foire de Beaucaire dont il décrit l'évolution depuis le Moyen Age pour en arriver à l'époque de sa prospérité dont le déclin commença à la Révolution pour se continuer sous le Premier Empire et s'achever sous le Second avec l'apparition du Chemin de Fer et l'augmentation du tonnage des bateaux de commerce qui ne pouvaient plus naviguer sur le Rhône.

Une autre cause fut que Beaucaire avait commis l'erreur de ne vendre que des produits finis et de négliger totalement le commerce des matières premières convenant pour des transformations ce qui aurait permis l'installation d'industries dans le périmètre de la Cité ainsi qu'il en fut à Marseille.

Peut être avec l'aménagement projeté du cours du Rhône ; la création de Services Maritimes allant de la Méditerranée à la Mer du Nord par l'intermédiaire du fleuve amènera-t-il la résurrection de Beaucaire qui deviendra un port fluvial important.

Après que l'Académie ait décidé de se faire représenter aux fêtes qui auront lieu à Uzès, en Septembre en l'honneur de Racine et sous l'impulsion de l'Académie Racinienne, la séance est ensuite levée, les réunions de l'Académie ne devant reprendre qu'en Octobre.



Nouvelle Série

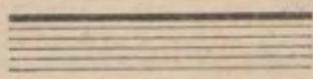
Le N° : 2,50 NF

N° 24

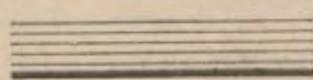
**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestre 1961



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1962

BULLETIN  
DES  
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

---

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Lignières, Président.

Étaient présent : M.M. Docteur Baillet, Chanoine Anthérieu, Hutter, Mlle Lavondès, Bâtonnier des Guerrois, Seston, Flaugère, Sablou, Barnouin, Pasteur Brunel, Bâtonnier Lafage, André Nadal, Monseigneur Homs Modeste, membres résidants ; Raoul Stéphan, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Dans une allocution, M. Lignières a salué les membres présents et a rappelé les divers faits qui ont marqué la vie de la Compagnie au cours des vacances :

A Sommières, une cérémonie à l'occasion d'une plaque que la Municipalité a fait apposer sur la maison de deux poètes et chansonniers locaux — les frères Poussigue dont l'un était membre correspondant de notre Compagnie.

L'Académie de Nimes a été représentée par plusieurs de ses membres au Congrès qui s'est tenu à Uzès sur l'initiative de l'Académie Racinienne à l'occasion du 300<sup>me</sup> anniversaire de la venue de Racine dans cette

ville. M. Lignières a représenté l'Académie à la séance de rentrée de la Cour d'Appel.

M. le Président a présenté les condoléances de tous ses confrères à M. le Colonel de Balincourt cruellement éprouvé par la perte de son fils, ainsi qu'à M. Seston qui a eu la douleur de perdre son frère.

M. Lignières tient à exprimer ses félicitations à Mgr Homs qui vient d'être promu à la dignité de prélat de Sa Sainteté. Il les adresse aussi à M. Thérond qui a été nommé chevalier du Mérite Social. Il rappelle la le mémoire de Mme André Nègre, membre correspondant.

C'est par une communication sur l'Académie Royale de Galice que M. Lignières a ouvert les travaux de l'année. C'est au cours du voyage qu'il avait organisé à St Jacques de Compostelle que le groupe français a été officiellement reçu par l'Académie de Galice. C'est grâce à un de ses amis, Galicien de naissance, mais résidant à Paris après avoir été gouverneur civil de la province de Corogne.

M. Lignières donne des détails sur la création de cette Compagnie de Galice, sœur cadette de la nôtre, création due à des émigrants qui sont allés jadis faire fortune aux Indes. Au cours de leur voyage, le groupe nimois fut le 9 Mai guidé par un espagnol qu'avait délégué à cet effet les galiciens de l'Amérique du Sud. Voilà un des effets de la solidarité et de l'amitié galicienne à travers le monde. C'est également par un de ces effets que l'Académie de Galice a été fondée. M. Lignières retrace les diverses étapes du développement de cette institution, née officiellement le 4 Septembre 1906 et due à l'amour du pays natal. Son objet est de s'adonner surtout à la connaissance de l'histoire des antiquités de la littérature et de la langue de Galice. M. Lignières analyse l'histoire de cette langue. La devise de l'Académie de Galice est « Colligit, Expurgat Innovat ». Elle s'intéresse particulièrement au Portugal et participe aux fêtes de Braga, en l'honneur de Camoens elle publie un Bulletin et siège au Palais consulaire. Au cours de cette réception des discours furent prononcés ; des discours auxquels M. Lignières a répondu en espagnol.

Après la visite du Musée littéraire, M. Lignières remet un ouvrage illustré sur le Gard. Cette réception prouve la vitalité de deux Académies qui, dit M. le Président reçoivent leur substance de la terre où elles sont enracinées et qu'elles transforment en sève généreuse pour tous.

Avant de clore cette séance, M. le Président exprime avec ses regrets de le voir quitter notre ville, l'espoir que M. Paganelli n'oubliera pas l'Académie de Nîmes où, comme dans la Cité, il a rempli un rôle éminent.

### SEANCE DU 27 OCTOBRE 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. l'Inspecteur Lignières.

Etaient présents : M.M. Docteur Baillet, Hutter, Chanoine Anthérieu, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Seston, Velay, Flaugères, Colonel de Balincourt, Barnouin, Dupont, Pasteur Brunel, Théron, Bâtonnier Lafage, André Nadal, Pasteur Barde, Monseigneur Homs, Bernardy, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Modeste.

M. le Président adresse les condoléances de l'Académie à M. Hugues qui vient de perdre son frère.

M. le Docteur Baillet a analysé et commenté le livre posthume de notre très regretté confrère Fauré-Frémiet : Contes fantasques.

Monseigneur Homs a fait une communication intitulée : « Dans la Rome du IV<sup>me</sup> siècle de notre ère : le scandale et le mystère, de la Vestale parjure ». Il invite ses auditeurs à se transporter parmi les ruines du vieux Forum romain. Lorsqu'Auguste prit le titre de Grand Pontife, il refusa de résider au Forum et donna la Regia aux Vestales. Le temple de Vesta d'abord une hutte symbolique fut reconstruit par Julia Domna femme de Septime Sévère à la fin du II<sup>me</sup> siècle. L'orateur en donne la description mentionnant l'armoire de Vesta, le Palladium et surtout le feu sacré dans la niche secrète « le penus Vestae ». Il décrit la Maison des Vestales, sorte de monastère aux règles précises et sévères, son Atrium où se trouvent comme autrefois les statues des grandes Vestales.

Sur chacun des piédestaux se lit le nom de la Vestale. L'une de ces inscriptions portant la date du 9 Juin 364 comporte une particularité curieuse : le nom de la statue a été volontairement effacé par un marteau vengeur. Pourquoi et de quelle vestale s'agit-il ? Avant de répondre il faut avoir une idée schématique du rôle des Vestales. Leur institution se perd dans la nuit des temps. Il semble qu'après les légendes rappe-

lées par Tite Live ce soit Numa Pompilius (717-673) qui ait fait l'organisation religieuse des Vestales. Leur vocation n'était pas volontaire : elles étaient choisies par le Grand Pontife entre 6 à 10 ans et appartenaient aux familles de haute aristocratie. Solennellement reçues, elles étaient introduites dans le temple de Vesta. Leur service durait trente ans. Des prérogatives inouïes étaient attachées à leur ministère : émancipées, partout les premières places leur étaient réservées. Les Consuls leur cédaient le pas. En contre partie, on exigeait deux vertus : Chasteté et vigilance.

Chasteté totale pendant leur engagement. N'est-il pas curieux de constater que la plupart des peuples ont entouré la virginité d'une auréole de grandeur. Pour les Romains, la chasteté des Vestales était un besoin essentiel de la vie sociale : veillant sur le feu sacré, elles remplissaient sur le foyer de la cité le rôle des matrones *Virgo* et *Mater*, deux mots pour désigner les Vestales.

La vigilance s'exerçait sur le feu sacré allumé le 1<sup>er</sup> Mars. Les Vestales veillaient également sur les objets du culte et les matières servant aux sacrifices, confectionnaient les gâteaux sacrés. L'orateur donne des détails sur les cérémonies qui se déroulaient. En cas de manquements le châtement rigoureux était impitoyable. Il ne fut appliqué qu'une vingtaine de fois en 1.150 ans. A l'expiration des trente années, les Vestales étaient libres. Beaucoup restaient dans ce simili couvent.

Monseigneur Homs en vient à sa question : Quelle est cette Vestale à l'inscription mutilée et pourquoi a-t-on fait disparaître son nom ?

C'est Claudia de la célèbre famille des Claudii. En 364 de notre ère, elle abandonna le culte de Vesta et se fit chrétienne. Le poète Prudence l'affirme et il ajoute : O Rome, demain, tu suivras tout entière les Ressuscités. C'est toute l'époque de Julien l'Apostat qui semble s'incarner dans cette attirante figure ; la relance du paganisme tentée par Julien échoua. Dans le Patriciat romain on remarquait Sextus Petronius probus, Amicia ; le sénateur Toxatius, Mélanie l'ancienne, etc... C'est à ce moment que se convertit Claudia sous l'influence de l'exemple ; ses dispositions psychologiques

prédestinaient la Vestale à devenir une vierge chrétienne avec son idéal de pureté et de fécondité et à trouver son achèvement dans le Culte de celle qui en donnant au monde l'auteur de la vie est devenue la Mère du genre humain, La Vierge Mère. Ce piédestal mutilé atteste sur les ruines du Paganisme, la victoire pacifique du Christ.



### SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Lignières, Président.

Étaient présents : M.M. Docteur Baillet, Hutter, Monseigneur Anthérieu, Seston, Bâtonnier des Guerrois Velay, Hugues, Flaugère, Colonel de Balincourt, Barnouin, Pasteur Brunel, Sablou, Bâtonnier Lafage, Bernardy, membres résidants ; Marquis de Lordat, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président expose qu'il a pensé utile de consacrer cette séance à l'examen de diverses questions intéressant le fonctionnement, l'action et le rôle de la Compagnie ? En un mot, tendre à un rayonnement plus actif dans le domaine des choses de l'esprit.

Plusieurs moyens peuvent être envisagés ; multiplication de séances publiques ; organisation de concours ; publications diverses ; rééditions d'œuvres.

Le Président voudrait donner vigueur aux commissions ; il en souhaiterait cinq :

- Finances et adaptation des locaux ;
- Publications ;
- Concours dons et legs ;
- Lecture, dépouillement des revues ;
- Anciens présidents.

La composition de ces Commissions sera établie ultérieurement.

M. le Président invite ses confrères à réfléchir sur les points ainsi exposés.



### SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1961

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Lignières, Président.

Étaient présents : M.M. Monseigneur Anthérieu, Docteur Baillet, Hutter, Mlle Lavondès, Dupont, Bâtonnier des Guerrois, Velay, Flaugère, Seston, Tailhade, Docteur Cabouat, Colonel de Balincourt, Hugues, Barnouin, Hugues, Théron, Pasteur Brunel, Bâtonnier Lafage, Brunel, Nadal, Monseigneur Homs, Modeste, Pasteur Lauriol, Bernardy, Roger, Pasteur Barde, membres résidants ; Marquis de Lordat, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'installation de M. Roger, élu membre résidant au fauteuil de M. Enjoubert.

M. Lignières lui souhaite la bienvenue. Il le salue comme un représentant de plus du corps judiciaire et rappelle ensuite la carrière du récipiendaire. Evoquant la mort glorieuse en 1915 au Champ d'Honneur, de son père il rappelle ses brillantes études, son passage au Barreau, et enfin sa nomination comme Greffier en Chef de la Cour d'Appel ; en même temps les conférences qu'il a prononcées sur Lamartine homme politiques ; les doctrines politiques ; le droit de grève ; l'Impératrice Eugénie ; l'Impératrice Marie-Louise ; Don Pédro, premier Empereur du Brésil ; le Maréchal Ney, etc. Vous êtes donc, dit M. Lignières, le successeur qui convenait au lettré qu'était notre regretté Hilaire Enjoubert ?

En remerciant M. le Président de ces paroles M. Roger exprime sa confusion, mais il se félicite de ce que les circonstances lui ont permis à chacune des étapes de sa vie de bénéficier de l'appui de l'un des membres de l'Académie. Il fait ensuite l'éloge de M. Enjoubert, son prédécesseur ? Il rappelle ses origines provençales, son attachement à Pertuis où il exerça durant de nombreuses années le notariat. Homme de loi, par devoir, Enjoubert fut écrivain par goût. Son œuvre littéraire est importante depuis 1926 jusqu'en 1952 et il reste encore inédit un ouvrage sur la Reine

Jeanne. Ses principaux livres furent : Amours de jadis au pays de Provence ; Passeros ; Récits du Moyen Age en Provence ; La Laure de Pétrarque. Ainsi ont revêtu sous sa plume maints personnages tels que Raimbaut d'Orange, Blanchede Simiane, le Marquis de Mirabeau, Elzear et Delphine de Sabran, Hilaire Enjoubert, conclue l'orateur, n'est plus mais son souvenir et son œuvre demeurent.

M. Dupont fait le compte-rendu et l'analyse du dernier ouvrage de Raoul Stéphan : Histoire du Protestantisme en France. C'est un ouvrage d'histoire dans lequel tout esprit de polémique est absent, digne de l'auteur de nombreux romans qui s'est ensuite complu dans une retraite spirituelle.

L'ouvrage construit sur une profonde documentation ainsi que l'indique une ample bibliographie porte sur une histoire de trois siècles dont l'intérêt est très vif. M. Dupont en fait une analyse pénétrante et complète et adresse à l'auteur ses plus sincères remerciements, en y joignant d'avance ceux de tous les lecteurs de cet ouvrage.

